

Prix : 8 Francs

N° 16 - 24 Mai 1941

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE

LES FILMS MINERVA

119, BOUL. HAUSSMANN, PARIS - BALZAC 29-00



PRÉSENTENT

LE PREMIER FILM
DE LEUR PRODUCTION
1941/1942



BABY MORLAY

CHARLES VANEL

DIAMANT NOIR

UN GRAND FILM DE JEAN DELANNOY - D'APRÈS LE ROMAN DE JEAN AICARD

AVEC

LOUISE CARLETTI

ET

MAURICE ESCANDE
DE LA COMÉDIE FRANÇAISE

dh
DESMÉ

3 SALLES
5 SEMAINES
2.000.000 de RECETTES

CORA TERRY

Le plus grand succès populaire de l'année

En 5 semaines,
4 semaines d'exclusivité
au "PARAMOUNT" et au "COLISÉE"
et 1 semaine au "GAUMONT-PALACE"
"CORA TERRY" a réalisé
une recette record de près de
2.000.000 de francs.



CORA TERRY c'est le triomphe
de la délicieuse **MARIKA RÖKK**
LA VEDETTE LA PLUS POPULAIRE



LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL

LE NUMÉRO :
8 Fr.

N° 16
24 MAI 1941

Dernières Nouvelles

● En 5 Semaines "CORA TERRY" a réalisé une recette de Deux Millions dans seulement 3 Salles de Paris.

● En France non occupée "Le Juif Suss" réalise des recettes records à Marseille, Toulouse, Lyon et Vichy.

● Au «Cinéac Ternes», l'A.C.E. a présenté des films format réduit 16 mm sur grand écran. L'expérience a été concluante.

● Pendant huit jours, Paris a fait fête à Zarah Leander. Jamais une vedette de l'écran n'a reçu un accueil aussi spontané et chaleureux.

● L'A.C.E. présente son programme 1941-42. Un programme formidable d'une qualité exceptionnelle!

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

29, Rue Marsoulan, PARIS (12^e)

Tél. : DIDerot 85-35 (3 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : LACIFRAL Paris

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris.

Registre du Commerce, Seine n° 291-139.

ABONNEMENTS:

France et Colonies : Un an 125 fr. — Union Postale : 200 fr. — Autres Pays : 250 fr. — Pour tous changements d'adresse, nous envoyer l'ancienne bande et QUATRE francs en timbres-poste.

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

NOUVELLE ORDONNANCE RELATIVE AUX JUIFS	5
COMMUNIQUES DU COMITE D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE :	
Décret portant dissolution des Groupements et Organismes professionnels	5
Remarques au sujet de l'ordonnance relative aux Juifs	5
Retrait d'autorisation	9
Assurances Sociales	6
Carte d'identité spéciale	6
Semaine du Cinéma au profit des prisonniers ..	6

COMMUNIQUES DES GROUPEMENTS D'EXECUTION :

Group. des Directeurs et Propriétaires de salles ..	7
Barème des salaires de l'Exploitation ..	8
Statistiques et Documentation	9 24

PARTIE NON OFFICIELLE

Une nouvelle invention de cinéma en relief	29
Le Cinéma en Espagne	29
Le Cinéma en Suisse	29
Le Cinéma en Belgique	29
La première de L'Empreinte du Dieu	29
L'enseignement des langues par le Cinéma	30

POUR LES DIRECTEURS (La Vie de l'Exploitation)

Nouvelles de la Production en France	31
Bordeaux — Nantes — Nancy — Toulouse — Valence	
LES NOUVEAUX FILMS	40
L'Empreinte du Dieu. Le Joueur. Volpone. L'Acrobate. Michel-Ange. Monsieur Coccinelle. L'Ecole des Amoureux. La Chair est faible. PETITES ANNONCES. — LA VIE DES SOCIÉTÉS. — PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS	42



vient d'éditer, destinés à l'ornementation des halls de cinéma, des photographies de ses principales artistes.

Ces magnifiques portraits d'art sont présentés dans des cadres luxueux de 50 sur 60 en baguette moderne ton pierre craquelée, tirage sur papier de luxe à grain chamois satiné, et représentent le plus gros effort du genre accompli à ce jour.

Ces portraits sont à la disposition de MM. les Exploitants qui peuvent en faire la demande à

TOBIS-FILMS

12, rue de Lubeck, PARIS

et à ses différentes agences, et ils leur seront remis GRATUITEMENT.

SOCIÉTÉ PARISIENNE DE DISTRIBUTION CINÉMATOGRAPHIQUE : 12, Bd de al Madeleine, Paris - Opéra 08-20 et la suite



MARSEILLE : 102, Boulevard Longchamp
Téléphone : NATIONAL 06-76

LYON : 111, rue de Sèze
Téléphone : LALANDE 27-07

BORDEAUX : 152, rue de l'Abbé de l'Épée
Téléphone : 838-81

TOULOUSE : 31, rue Boulbonne
Téléphone : 276-15

Les meilleurs films de la Production française

SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ

 <p>ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE 56, rue de Bassano — PARIS Elys. 34-70 (4 lignes groupées) Inter-Elysées 34.</p>	 <p>Radio-Cinéma 79, Boul. Haussmann Anjou 84-60 FILMS, STUDIOS, MATÉRIEL</p>	 <p>27, rue Dumont-d'Urville PARIS (16^e) KLÉBER 93-86</p>	 <p>UNION FRANÇAISE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE 76, rue de Prony Tel.: WAG. 68-50</p>	 <p>12, rue de Lubeck PARIS (16^e) KLÉBER 92-01</p>
 <p>Léon CARRÉ, Directeur 37, Avenue George V - Paris Elysées 94-03</p>	<p>Compagnie Commerciale Française Cinématographique 95, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8^e) BALZAC 09-70</p>	<p>CINELDÉ Louis DUCHEMIN 1 bis, Rue Gounod PARIS (17^e) Téléphone: WAGram 47-30</p>	 <p>Films Georges MULLER 17, Faubourg Saint-Martin PARIS (X^e) BOTZaris 33-28</p>	 <p>1, Rue de Berri PARIS ÉLYSÉES 89-59</p>
<p>COMPTOIR FRANÇAIS DU FILM DOCUMENTAIRE Directeur: Robert de NESLE 79, Champs-Élysées PARIS (8^e) ÉLYSÉES 42-35</p>	 <p>CONSORTIUM DU FILM 3, rue Clément-Marot, Paris (8^e) BALZac 07-80 (lignes groupées)</p>	<p>Les Editions EMILE CAPELIER 27, rue de Turin PARIS (9^e) EUROPE 49-40</p>	<p>LES FILMS DE KOSTER 20, Bd. Poissonnière. PARIS PROVENCE 27-47 Les meilleurs programmes COMPLETS</p>	 <p>178, faubourg St-Honoré PARIS (8^e) ÉLYSÉES 27-03</p>
 <p>40, rue François-I^{er} ÉLYSÉES: 66-44, 45, 46, 47 Adr. télégr.: CINERIUS</p>	 <p>49, avenue de Villiers PARIS WAGRAM 13-76</p>	 <p>61, rue de Chabrol, PARIS PROVENCE 07-05</p>	<p>CINEMA de FRANCE 120, Champs-Élysées PARIS (8^e) BALZAC 34-03</p>	 <p>65, rue Galilée - PARIS (8^e) Élysées 60-82</p>
<p>ECLAIR-JOURNAL 9, rue Lincoln, PARIS-8^e BALZAC 58-95 Ad. Télégr.: Actua-Ciné</p>	 <p>14 bis, avenue Rachel - PARIS (18^e) MARcadet 70-96 - 97</p>	 <p>49, Rue Galilée - PARIS KLEber 98-90</p>	 <p>49, Rue Galilée - PARIS KLEber 98-90</p>	<p>LES FILMS Marcel Pagnol 13, rue Fortuny, 13 PARIS Téléph.: Carnot 01-07</p>
<p>C.E.D.A.M. (Centre d'application artistique moderne) 16 bis, rue Lauriston, Paris (16^e) PASSY 52-86</p> <p>TOUT pour le MAQUILLAGE Films - Théâtre - Ville</p>	<p><i>Tout le matériel Cinématographique</i></p>  <p>M. ROCHER Constructeur CENOM V VIENNE - Tél: 6 PARIS. 36^e Av. OPÉRA - Téléph. 05.40</p>	<p>EQUIPEMENTS CINÉMATOGRAPHIQUES POUR STUDIOS ET SALLES DE CINÉMAS</p>  <p>KLANGFILM Système TOBIS-KLANGFILM Société Française AEG 161, rue de Courcelles PARIS (17^e) — CARnot 64-90</p>	<p>Laboratoires Studios Cameras</p> <p>ÉCLAIR Epinay-sur-Seine et 12, rue Gaillon, Paris</p>	<p>ATLANTIC FILMS 36, avenue Hoche PARIS (8^e) CARnot 74-64, 36-30</p>

LE FILM PARTIE OFFICIELLE

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
29, RUE MARSOULAN, PARIS (12^e) — DID. 85-35
N° 16 24 MAI 1941 8 Fr.

TROISIÈME ORDONNANCE RELATIVE AUX JUIFS du 26 Avril 1941

(V.O.B.I.F. du 5 mai 1941.)

En vertu des pleins pouvoirs qui m'ont été conférés par le Führer und Oberster Befehlshaber der Wehrmacht, j'ordonne ce qui suit :

§ I. — Juifs

1° Est considérée comme juive toute personne qui a au moins trois grands-parents de pure race juive. Est considéré *ipso jure* comme de pure race juive un grand-parent ayant appartenu à la communauté religieuse juive.

Est considérée également comme juive toute personne issue de deux grands-parents de pure race juive et qui,

a) au moment de la publication de la présente ordonnance, appartient à la communauté religieuse juive ou qui y entre ultérieurement, ou

b) au moment de la publication de la présente ordonnance, a été mariée avec un juif ou qui épouse ultérieurement un juif.

En cas de doute, est considérée comme juive toute personne qui appartient ou a appartenu à la communauté religieuse juive.

2° Le § 1 de l'ordonnance du 27 septembre 1940, relative aux mesures contre les juifs (V.O.B.I.F. p. 92), est abrogé.

§ II. — Déclaration postérieure

1° Toute personne n'ayant pas été jusqu'à présent considérée comme juive, mais qui tombe sous les dispositions du § 1^{er} de la présente ordonnance devra, conformément au § 3 de l'ordonnance du 27 septembre 1940, relative aux mesures contre les juifs (V.O.B.I.F., p. 92) et aux §§ 2 et 3 de la deuxième ordonnance du 18 octobre 1940, relative aux mesures contre les juifs (V.O.B.I.F., p. 112) en faire la déclaration avant le 30 mai 1941;

2° Seront abrogées sur requête les mesures contre les personnes ayant été jusqu'à présent considérées comme juives, mais qui ne tombent pas sous les dispositions du § 1^{er} de la présente ordonnance.

§ III. — Interdiction d'exercer certaines activités économiques ainsi que d'employer des juifs

1° A partir du 20 mai 1941, il sera interdit aux juifs et entreprises juives pour lesquelles un commissaire-gérant n'a pas été nommé, d'exercer les activités économiques suivantes :

a) Commerce de gros et de détail;
b) Restaurants et industrie hôtelière;
c) Assurances;
d) Navigation;
e) Expédition et entrepôt;
f) Agences de voyages, organisation de voyages;
g) Guides;
h) Entreprises de transport de toute catégorie y compris la location d'automobiles et d'autres véhicules;
i) Banques et bureaux de change;
j) Entreprises de prêt sur gages;
k) Agences de renseignements et d'encaissements;
l) Entreprises de surveillance;
m) Exploitations d'appareils automatiques;
n) Agences de publicité;
o) Entreprises de transactions sur appartements, terrains et hypothèques;
p) Agences de placement;
q) Agences matrimoniales;
r) Intermédiaires pour transactions sur marchandises et prestations industrielles (agents, courtiers, représentants, voyageurs, etc.).

2° Dans aucune entreprise les juifs ne devront plus être occupés comme employés supérieurs ou comme employés en contact avec le public. Sont considérés comme employés supérieurs ceux qui possèdent seuls ou conjointement avec d'autres personnes la signature sociale, ceux qui sont intéressés dans les bénéfices de l'entreprise ou ceux qui individuellement sont désignés comme employés supérieurs par le Militärbefehlshaber ou les autorités françaises compétentes.

3° Sur la demande du Militärbefehlshaber

ou des autorités françaises compétentes, les employés juifs congédiés doivent être remplacés par des employés non juifs.

§ IV. — Parts sociales et actions appartenant à des juifs

Des commissaires-gérants pourront être nommés pour gérer les parts sociales dans les sociétés à responsabilité limitée et les actions appartenant à des juifs ou entreprises juives. Les dispositions de l'ordonnance du 20 mai 1940 sur la gestion des affaires (V.O.B.I.F., p. 31) seront également applicables d'une manière analogue aux commissaires-gérants. Les commissaires-gérants sont autorisés à vendre les parts sociales et actions. Ils ont vis-à-vis de la société les mêmes droits que les possesseurs de parts sociales et des actions.

§ V. — Subsidés indispensables

Jusqu'à nouvel ordre, les commissaires-gérants d'entreprises, d'actions et de parts sociales juives ne devront donner aux ayants droit, sur les revenus de la gestion, que des subsidés absolument indispensables.

§ VI. — Dédommagements

1° Aucun dédommagement ne sera accordé pour le préjudice résultant de l'application des ordonnances relatives aux mesures contre les juifs.

Les employés juifs qui seront congédiés au 1^{er} mai 1941 ou ultérieurement, bien que la continuation de leur emploi ne soit pas interdite, n'ont pas droit de réclamer en justice des indemnités pour congédiement anticipé.

§ VII. — Dispositions pénales

Les infractions à la présente ordonnance seront punies d'emprisonnement ou d'amende, à moins que, d'après d'autres dispositions, une peine plus sévère ne soit encourue.

En outre, la confiscation des biens pourra être prononcée.

§ VIII. — Entrée en vigueur

La présente ordonnance entrera en vigueur dès sa publication.
Der Militärbefehlshaber in Frankreich.

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

DÉCRET PORTANT DISSOLUTION DE GROUPEMENTS ET ORGANISMES PROFESSIONNELS

(Journal Officiel du 10 Mai 1941)

Le Journal Officiel du 10 Mai 1941 publie le décret ci-dessous qui est daté du 10 Avril 1941 :

Art. 1^{er}. — Sont dissous, tant en ce qui concerne leurs organisations centrales que leurs organisations régionales ou locales, les groupements et organismes professionnels ci-après désignés :

L'Union des chambres syndicales françaises des directeurs de théâtres cinématographiques, 18, Boulevard Montmartre, Paris.

Le Syndicat français des directeurs de théâtres cinématographiques, 18, Boulevard Montmartre, Paris.

La Chambre syndicale française des

directeurs de cinémas, 8, rue Francœur, Paris.

La Confédération générale de la cinématographie, 14, rue de Tilsitt, Paris.

La Chambre syndicale du film français, 65, rue Galilée, Paris.

La Chambre syndicale française des distributeurs de films, 122, rue de la Boétie, Paris.

La Chambre syndicale française des industries techniques de la cinématographie, 49, avenue de Villiers, Paris.

La Chambre syndicale de la presse filmée, 6, rue Francœur, Paris.

Art. 2 — Les biens des groupements et organismes professionnels visés ci-dessus sont dévolus au Comité d'organisation de l'industrie cinématographique.

REMARQUES AU SUJET DE L'ORDONNANCE ALLEMANDE DU 26 AVRIL 1941 RELATIVE AUX MESURES CONTRE LES JUIFS

Certains passages de cette ordonnance qui vient d'être publiée et est immédiatement applicable, ont des répercussions dans le monde du cinéma.

1° Les prescriptions de l'article 3 intéressent essentiellement notre profession en ce qu'elles concernent les employés en contact avec le public qui désormais, ne doivent plus être juifs, quelle que soit l'importance de leur fonction.

Cela vise par conséquent aussi bien les ouvreuses de salles que les huissiers, garçons de bureaux, livreurs, etc.

2° Un peu plus loin, ce même article 3

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

indique que les Autorités allemandes ou françaises peuvent dans chaque cas, exiger que l'emploi devenu vacant par le congédiement d'un employé juif, ne soit pas supprimé, mais attribué à un salarié arien.

3° Il résulte de l'article 6 que les employeurs resteront seuls juges de l'attribution d'une indemnité de congédiement aux employés juifs que cette ordonnance leur impose de congédier.

RETRAIT D'AUTORISATION D'EXPLOITER DES FILMS EN FORMAT RÉDUIT

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

En date du 9 mai 1941, l'autorisation d'exploiter des films en format réduit a été retirée à la Société Serc-Distribution, par le Militärbefehlshaber in Frankreich, Propaganda Abteilung, Referat Film.

Cette société n'a donc plus le droit d'exercer son activité dans la branche cinématographique. En particulier, elle n'a plus le droit de distribuer et de livrer des films en format réduit.

Les propriétaires de cinéma qui présentent des films en format réduit sont avisés qu'ils n'ont plus le droit de présenter des films distribués par la Société Serc-Distribution.

ASSURANCES SOCIALES

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique communique :

1° A dater du 1^{er} avril 1941, la cotisation des Assurances sociales doit être calculée sur le salaire réel. (Article 19 de la loi du 14 mars 1941.)

2° Les salariés, âgés de soixante ans ou plus restent soumis aux dispositions de la législation sur les Assurances sociales lorsqu'ils continuent de travailler même si leur retraite de vieillesse est liquidée ou en instance de liquidation. (Article 17 de la même loi.)

En conséquence de ces deux articles, les plafonds des cotisations de 15 fr. 20 par semaine ou de 60 francs par mois sont supprimés; le montant de chaque cotisation patronale et ouvrière doit être calculé sur le salaire brut. Les employés dont le salaire annuel dépasse 30.000 francs, ne sont toujours pas assujettis aux Assurances sociales.

Les salariés âgés de soixante ans et plus, qui, jusqu'à présent, n'étaient pas assujettis aux Assurances doivent immédiatement être immatriculés par les soins de leurs employeurs et verser les cotisations correspondantes.

CARTES D'IDENTITÉ SPÉCIALES

Les membres du Comité consultatif et certains chefs de service ou chargés de mission du C. O. I. C. peuvent être appelés à pénétrer pour l'exercice de leurs fonctions, dans certains établissements cinématographiques, studios, laboratoires, usines, bureaux, théâtres, etc.

Afin qu'ils puissent commodément justifier de leur qualité, il vient de leur être attribuée une carte d'identité spéciale, qui n'est valable qu'autant qu'elle porte la griffe du Directeur Responsable, la photo du titulaire, le timbre sec du C. O. I. C. et un numéro d'ordre.

Le Directeur Responsable prie tous les membres de la profession cinématographique de bien vouloir en toutes circonstances faciliter l'exercice de leurs fonctions aux porteurs de telles cartes qu'il n'a délivrées qu'à un très petit nombre de personnes.

UNE SEMAINE DU CINÉMA AU PROFIT DES PRISONNIERS AURA LIEU DANS TOUTE LA FRANCE DU 4 AU 10 JUIN

L'Industrie cinématographique se devait de répondre aux appels du Maréchal Pétain en faveur de ceux qui souffrent. Nos deux millions de prisonniers sont dignes entre tous que nous leur témoignions chaque jour de notre mieux notre fidélité attentive et toute notre reconnaissance.

C'est pour eux et pour leur famille que le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique et le Secours national ont mis sur pied « La Semaine du Cinéma » qui aura lieu dans toute la France du 4 au 10 juin prochain.

Au cours de cette semaine, toutes les salles de cinéma majoreront obligatoirement de 1 fr. le prix de leurs places.

De plus, pendant cette semaine, aura lieu dans chaque salle la vente aux enchères d'une photographie dédicacée d'une vedette en renom. Dans chaque salle de Paris aura lieu la mise aux enchères d'une invitation

au Diner des Vedettes qui sera donné au cours de cette Semaine du Cinéma au profit des prisonniers.

Enfin à une date qui sera ultérieurement fixée et pendant une journée, les studios de Paris, où des films sont en cours de réalisation, seront ouverts au nombreux public qui désirera assister à des prises de vues. Les recettes des entrées dans les studios, ainsi que la vente des photographies prises au cours de cette visite viendront s'ajouter aux recettes recueillies dans les cinémas.

Artistes, producteurs, distributeurs de films, metteurs en scène, techniciens, artisans de tous ordres, apporteront également leur obole et leur concours personnel à cette manifestation de solidarité.

Toutes les recettes de la « Semaine du Cinéma » seront versées au Secours national et permettront d'améliorer le sort de nos prisonniers et de leurs familles.

TEXTE DE LA LETTRE ADRESSÉE AUX EXPLOITANTS DE SALLES POUR LA SEMAINE DU CINÉMA

Monsieur et Cher Directeur,

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a été prié d'organiser, d'accord avec le Secours National, « La Semaine du Cinéma au profit des Prisonniers », dans toutes les salles de cinéma de la zone occupée et de la zone non occupée.

Après avoir étudié les diverses possibilités de réaliser la plus forte recette possible, le Comité s'est arrêté au prélèvement d'une somme de un franc par place, demandée à chaque spectateur qui assistera à l'une des séances que votre établissement donnera du 4 au 10 juin inclus, en matinée et en soirée.

Afin de vous faciliter cette perception — qui ne sera possible d'aucune taxe ni d'aucun droit et ne rentrera pas en compte dans le pourcentage du programme — nous avons fait imprimer des tickets spéciaux que vous remettrez à vos clients en même temps que le ticket ordinaire du prix de place.

Nous n'avons pas voulu vous demander une participation financière personnelle, étant donné les charges que vous supportez, mais, connaissant l'esprit qui vous anime, nous venons vous prier de vouloir bien nous aider efficacement pour une œuvre qui ne peut vous laisser indifférent puisqu'il s'agit d'améliorer le sort de nos prisonniers et de leurs familles.

Nous pensons qu'il vous sera possible d'insister auprès de vos spectateurs habituels pour qu'ils ne limitent pas leur cotisation au paiement du seul ticket de un franc qui leur sera obligatoirement délivré. Nous sommes certains que, sur votre amicale et pressante intervention ou sur celle de vos collaborateurs, ils consentiront à acheter plusieurs tickets et à augmenter ainsi les sommes qui seront remises au « Secours National et au Comité Central d'Assistance aux Prisonniers de Guerre ».

Cet effort particulier que nous sollicitons de vous sera récompensé officiellement par

la remise d'un diplôme signé du Maréchal Pétain, chef de l'Etat, lorsque le nombre des tickets spéciaux de un franc vendus sera égale au double des entrées contrôlées entre le 4 et le 10 juin.

D'autre part, les cinquante directeurs de salles, ayant vendu le plus grand nombre de tickets, recevront une photographie du Maréchal Pétain avec dédicace autographe.

Le diplôme et la photographie dédicacée pourront être affichés dans l'entrée de votre salle et la presse locale publiera la liste des cinémas qui auront obtenu le meilleur rendement.

Afin de vous permettre d'intensifier la propagande personnelle que vous ne manquez pas de faire, nous vous adresserons un nombre de billets spéciaux à un franc, double du chiffre moyen des entrées dans votre salle pour une semaine.

Dès le 12 juin, vous voudrez bien si, par hasard, une certaine quantité de ces billets restait invendue, les renvoyer à l'un des chefs de centre du Comité en même temps que la recette réalisée par vous.

Le Comité a pensé, également, à vous remettre, pour être vendues aux enchères chaque soir dans votre salle, sept bons donnant droit à une photographie dédicacée de nos plus célèbres vedettes. Cette photographie sera envoyée par une lettre personnelle de l'artiste à l'acquéreur du bon. Mais là encore, c'est sur votre initiative que nous comptons pour obtenir le plus profitable résultat. (Ci-joint note explicative).

Nous tenons, enfin, à vous signaler que toute la corporation du Cinéma, participera à cette manifestation de solidarité amicale : les distributeurs de films par l'abandon d'un pourcentage sur leurs recettes, les artistes, les techniciens, les producteurs, les usines et les studios par une souscription.

Il faut, Monsieur et Cher Directeur, que nous prouvions une fois de plus, que l'on ne fait jamais vainement appel au Cinéma, qu'il peut dans des circonstances aussi pé-

COMMUNIQUÉS DU COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

nibles que celles que nous traversons, aider toutes les infortunées, aucune ne pouvant être plus émouvante que celle de nos soldats retenus loin de leurs foyers où vivent, trop souvent malheureuses, leurs familles dans l'attente de leur retour.

Le Directeur Responsable.

Nota. — La recette réalisée par vous, accompagnée s'il y a lieu des billets invendus, devra être adressée au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique aux adresses suivantes :

Zone occupée et zones réservées Nord et Est : 5, rue Dumont-d'Urville, Paris.

Région Lyon non occupée : 51, avenue Foch, Lyon.

Région Marseille et Toulouse : 9, quai du Maréchal-Pétain, Marseille.

Afrique Française : Palais Bruce, Alger.

CE QUE SONT LES « ENCHÈRES TOURNANTES »

EXEMPLE

Vous annoncez :

« Mesdames, messieurs, nous mettons ce soir en vente le bon donnant droit à la photographie dédicacée et à la lettre autographe de M... (ici le nom de l'artiste).

— Qui dit cinq francs pour ce bon ?
Un spectateur déclare : « Je prends à cinq francs ».

Vous faites immédiatement recueillir ces 5 francs par un de vos employés dans une corbeille ou un plateau.

Vous poursuivez :
— Il y a preneur à cinq francs, suivons mesdames et messieurs. Qui met une autre enchère ?

Un second spectateur déclare :
— Cinq francs de mieux.

Vous poursuivez :
— Qui dit mieux ?

Un troisième spectateur déclare :
— Deux francs.

— Qui dit mieux ?
Et ainsi de suite...

Lorsque personne ne propose plus d'enchères vous adjugez le bon.

Le chiffre de la vente peut atteindre de cette manière 100, 200, 300 francs et plus, selon que vous aurez su intéresser le public à enchérir.

SUGGESTION D'ANNONCE DES « ENCHÈRES TOURNANTES » QUE VOUS POUVEZ FAIRE A VOTRE PUBLIC

Mesdames, messieurs,

Vous savez que le « Secours national » et le « Comité d'assistance aux Prisonniers » ont apporté déjà une aide efficace à nos prisonniers et à leurs familles.

Ces deux organismes ont demandé à tous les cinémas de France de donner leur concours à une Semaine du Prisonnier en percevant, du 4 au 10 juin, une somme de un franc par place.

Le Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique nous a, d'autre part, informés que vos artistes préférés avaient décidé de réserver à chaque salle de cinéma une photographie dédicacée qu'ils adresseront eux-mêmes par lettre personnelle à ceux d'entre vous qui auront acheté un des bons que nous mettons en vente chaque soir aux enchères tournantes.

La mise à prix de chaque bon est de 5 fr. Le premier preneur verse 5 francs. Un second acheteur peut mettre une enchère de 1, 2, 3, 4, 5 ou 10 francs ou davantage et ainsi de suite.

Chaque enchérisseur verse immédiatement entre les mains de notre placeur le seul montant de son enchère.

C'est au dernier enchérisseur que le bon sera adjudgé.

Nous allons, ce soir, vendre le bon qui donne droit à une photographie dédicacée de... (ici le nom de l'artiste indiqué sur le bon).

Groupement des Directeurs et Propriétaires de Théâtres Cinématographiques

DÉCRET MODIFIANT LE TAUX DE LA TAXE MUNICIPALE PERÇUE A LYON SUR LES SPECTACLES CINÉMATOGRAPHIQUES

Le Journal Officiel vient de publier un décret en date du 11 avril 1941, ainsi rédigé :

« ARTICLE PREMIER. — A compter du 1^{er} janvier 1941 et jusqu'au 31 décembre, est uniformément réduit de 10 % le taux de la taxe municipale sur les spectacles, perçue antérieurement au 1^{er} juillet 1938 au profit de la Ville de Lyon sur les théâtres, music-halls, cinémas et tous spectacles organisés par des œuvres post et péri-scolaires et des œuvres de bienfaisance.

» ARTICLE 2. — L'Amiral de la Flotte, vice-président du Conseil, le ministre secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de l'Etat français. »

AVIS IMPORTANT COPIES EN MAUVAIS ETAT

Nous ne saurions trop recommander aux Directeurs de salles de signaler aussitôt réception, par lettre recommandée, aux Distributeurs, l'état des copies défectueuses, ceci en vue de toutes réclamations éventuelles.

VENTE D'UN PORTRAIT DU MARÉCHAL

Un magnifique portrait en couleurs du Maréchal Pétain (format 80x110 cm.) est en vente aux bureaux du Groupement, au prix de 25 francs.

Ce portrait que nous recommandons aux exploitants de placer dans le hall d'entrée de leurs salles, ne peut être expédié, vu ses grandes dimensions. Il doit être pris au siège du groupement.

ERRATUM

Le don de M. Boursier, Cinéma Printania, à Paris, a été publié par erreur pour la somme de 100 francs dans la précédente liste des souscriptions. C'est 160 francs qu'il faut lire.

CAISSE DE SECOURS DE L'EXPLOITATION 3^e liste de souscription

Total des deux premières listes.	88.732 fr.
Nouveau Théâtre, Paris	250 »
Le Versailles, Paris	100 »
Phénix et Perchoir, Paris	300 »
Le Strasbourg, Paris	100 »
Cinéma Saint-Denis, Paris	100 »
Cinéma Pacific, Paris	100 »
Cinéma Neptuna, Paris	100 »
Le Globe, Paris	100 »
Folies Dramatiques, Paris	100 »
Château-d'Eau, Paris	100 »
Ambigu, Paris	100 »
M. Ferber, Central, Puteaux	200 »
Capitole, Suresnes	200 »
Sélect, Garches	150 »
Mlle Dominique, Paris	100 »
Cinéma Familial à Damvix (Vendée)	100 »
Cinéma Scala, Chalons-sur-Saône	50 »
M. Bacino, Rex, Le Poulignen et Palaise, La Baule	500 »
M. Barrière, 17, Fg Montmart., Paris	600 »
M. Politis, Le Cambroune, Paris	200 »
Le Ranelagh, Paris	100 »
Cinéma Rex à Guerigny	100 »
Cinéma Triomphe, Paris	100 »
Avron Palace	100 »
Mme Delfosse, Majestic, à Tours	500 »
Royal, à Nogent-sur-Marne	100 »
M. Marsac, Cinéma Marbeuf, Paris	100 »
M. Arzoumanoff, Elysées-Actualités, Paris	300 »
M. Sucre, Ermitage, Paris	200 »
M. Bétéille, pour Aubert-Palace et Italiens, Paris	400 »
M. Jout, Boulogne-sur-Seine	300 »
Mme Beaumeveille, Kermesse, à St-Denis	300 »
M. Bergenty, Stains-Palace, à Stains	150 »
M. Legache, Chabrol, à Saint-Denis	200 »
M. Lamotte, Exelmans, à Paris	500 »
M. Landau, Cinesport, à Paris	200 »
M. Colanéri, Paris (pour Cinéma St-Charles)	100 »
République-Ciné, Paris	200 »
Mme Conti, Central, à Pantin	100 »
M. Dedieu, Royal, à La Courneuve	150 »
M. Darnis, Le Triomphe, Paris	200 »
Trianon, Drancy	100 »
Moulin-Rouge, Drancy	100 »
Le Prado, Drancy	100 »
Etoile-Cinéma, à Bobigny	100 »
Cinéma de la Paix, Blanc-Mesnil	100 »
Kursaal, à Bobigny	100 »
Palace, à Aulnay-sous-Bois	100 »
Le Prado, à Aulnay-sous-Bois	100 »
Capitole, à Aulnay-sous-Bois	100 »
M. Lynde, Eden, à Juvisy	100 »
Nord Actua, Paris	500 »
Cinéma Delta, Paris	200 »
Barbès-Palace, Paris	300 »
Marcadet-Palace, Paris	300 »
Ornano 43, Paris	150 »
Roxy-Cinéma, Paris	200 »
Théâtre Municipal, à Vendôme	100 »
Parisiana, à Saint-Jean-de-Losne	50 »
Cinéma-XX ^e siècle, Paris	100 »
Gaité-Ménil, Paris	100 »
Pelleport, Paris	100 »
Le Séverine, Paris	100 »
Les Tourelles, Paris	100 »
Boulvardia, Paris	100 »
Pathé-Journal, Paris	100 »
Idéal-Cinéma (Rue d'Alésia), Paris	100 »
Le Courteline, Paris	100 »
Taine-Palace, Paris	100 »
Reuilly-Palace, Paris	100 »
Zoo-Palace, Paris	200 »
Anonyme	200 »
California, Bois-Colombes	150 »
Total, francs	101.732 fr.

COMMUNIQUÉS DES GROUPEMENTS D'EXÉCUTION

RENOUVELLEMENT
DES AUTORISATIONS
POUR LES EXPLOITANTS
DE PROVINCE

Nous prévenons Messieurs les Exploitants qu'à la suite de nouvelles instructions reçues de la Propaganda-Staffel à Paris, les cartes d'autorisation dont le renouvellement est à effectuer par l'intermédiaire du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique (Groupements d'Exécution) devront être adressées aux bureaux des Groupements d'Exécution, Section Exploitants, 78, avenue des Champs-Élysées, au plus tard le 25 du mois d'expiration de la validité de ladite autorisation.

Seuls les règlements par mandats-poste ou mandats-cartes seront acceptés, libellés selon les indications mentionnées ci-dessous :

COMITE D'ORGANISATION DE
L'INDUSTRIE CINEMATOGRAPHIQUE
Groupements d'Exécution

78, avenue des Champs-Élysées, Paris

(Augmenter le montant de 5 francs pour frais d'envoi).

Nous rappelons également que la redevance mensuelle est payable d'avance et que tout retard dans le paiement de cette redevance est passible d'amende. Afin d'éviter pareille sanction, nous prions donc, une dernière fois, tous les exploitants de renouveler leur carte à la date fixée.

INDEMNITES COMPENSATRICES
DES AVANTAGES EN NATURE

Article 18 de la Convention,
décret du 14 mai 1930, arrêtés des
10 janvier et 28 décembre 1936

VILLES DE 200.000 HABITANTS ET PLUS

	Jour	Sem.	Mois
NOURRITURE.....	5	35	150
LOGEMENT.....	1,50	10,50	45
ACCESSOIRES (Éclairage, chauffage, eau, etc.).....	0,50	3,50	15
TOTAL par jour, semaine et mois.....	7	49	210

VILLES DE 5.000 HABITANTS ET PLUS

	Jour	Sem.	Mois
NOURRITURE.....	3,50	24,50	105
LOGEMENT.....	1,10	7,70	33
ACCESSOIRES (Éclairage, chauffage, eau, etc.).....	0,40	2,80	12
TOTAL par jour, semaine et mois.....	5	35	150

ÉTAT DES SALAIRES MINIMA OBLIGATOIRES APPLICABLES
DANS LES SALLES D'EXPLOITATION CINEMATOGRAPHIQUE
DE LA REGION PARISIENNE (Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-
Marne), D'APRÈS LA SENTENCE DU 31 JUILLET 1939

PERSONNEL DE CABINE	Base Avril 1937	Tarif actuel
Opérateur, chef d'équipe responsable, salaire hebdomadaire.....	550 »	594 30
Opérateur, salaire hebdomadaire.....	500 »	542 80
Opérateur (salle ayant un contrat d'entretien ou de dépannage avec le fournisseur-installateur du matériel), salaire hebdomadaire.....	472 50	514 50
Opérateur, au cachet.....	50 »	54 60
Opérateur (salle ayant l'entretien), au cachet.....	47 25	52 55
Deuxième opérateur, salaire hebdomadaire.....	450 »	491 30
Aide-opérateur, salaire hebdomadaire.....	275 »	311 05
Aide-opérateur, après deux ans de fonctions, salaire hebdomadaire.....	325 »	362 55
Aide-opérateur, au cachet.....	27 50	30 60
Aide-opérateur, après deux ans de fonctions, au cachet.....	32 50	36 15
Apprenti, 1 ^{er} semestre, salaire hebdomadaire.....	100 »	130 80
Apprenti, 2 ^e semestre, salaire hebdomadaire.....	150 »	182 30
Apprenti, 1 ^{er} semestre, au cachet.....	10 »	11 10
Apprenti, 2 ^e semestre, au cachet.....	15 »	16 70

ELECTRICIENS, MACHINISTES, CHAUFFEURS

Chef électricien, salaire hebdomadaire.....	600 »	645 80
Chef mécanicien, salaire hebdomadaire.....	550 »	594 30
Sous-chef électricien, salaire hebdomadaire.....	500 »	542 80
Chef de poste électricien, salaire hebdomadaire.....	450 »	491 30
Electriciens, mécaniciens, chauffeurs-monteurs, salaire hebdomadaire.....	425 »	465 55
Chef machiniste, salaire hebdomadaire.....	500 »	542 80
Sous-chef-brigadier, machiniste spécialisé, salaire hebdomadaire.....	450 »	491 30
Machiniste, accessoiriste, salaire hebdomadaire.....	425 »	465 55

PERSONNEL DE SALLE

Directeur salarié, salaire mensuel (plus prime de 50 francs par mois et par année de présence, avec un maximum de 550 francs).....	2.500 »	2.695 50
Directeur salarié, salaire hebdomadaire (plus prime).....	575 »	620 05
Chef de poste, salaire hebdomadaire.....	500 »	542 80
Assistant ou chef de contrôle, salaire hebdomadaire, 1 ^{re} catégorie.....	430 »	470 70
Assistant ou chef de contrôle, salaire hebdomadaire, 2 ^e catégorie.....	380 »	419 20
Assistant ou chef de contrôle, au cachet, 3 ^e catégorie.....	27 »	30 05
Inspecteur de salle, salaire hebdomadaire, 1 ^{re} catégorie.....	375 50	414 55
Inspecteur de salle, salaire hebdomadaire, 2 ^e catégorie.....	340 »	378 »
Inspecteur de salle, au cachet, 3 ^e catégorie.....	24 »	26 65
Caissière, salaire hebdomadaire.....	290 »	326 50
Caissière (jusqu'à fin entr'acte), au cachet.....	16 50	18 35
Caissière (de location, présence de 4 heures), au cachet.....	21 »	23 40
Caissière (de location, moins de 4 heures), l'heure.....	6 30	7 »
Contrôleur principal, salaire hebdomadaire.....	315 »	352 25
Contrôleur principal, au cachet.....	20 »	22 25
Chef placeur, salaire hebdomadaire.....	310 »	347 10
Contrôleur, contrôleur-aboyeur, chasseur, chasseur-aboyeur, placeur ouvreuse, liftier, employé au vestiaire, salaire hebdomadaire.....	280 50	316 70
Même personnel, au cachet.....	16 50	18 35
Même personnel (lorsque la présence au cinéma interdit tout travail à l'extérieur), au cachet.....	21 »	23 40
Dame de service, infirmière, salaire hebdomadaire.....	235 »	269 85
Même personnel, au cachet.....	12 »	13 35
Gardien-pointeur, gardien jour ou nuit, salaire hebdomadaire.....	310 »	347 10
Pompiers civils, salaire hebdomadaire.....	350 »	388 30

INDEMNITES DIVERSES

Indemnité de repas si le personnel suivant dispose de moins de deux heures pour le prendre : Directeur et chef de poste.....	15 »	16 20
Indemnité de repas si le personnel suivant dispose de moins de une heure trente pour le prendre : Personnel de cabine, électriciens, mécaniciens, chauffeurs, machinistes, accessoiristes.....	12 »	12 95
Indemnité hebdomadaire pour fourniture et port du smoking ou de l'habit pour : Assistants, chefs de contrôle, inspecteurs, contrôleurs principaux, contrôleurs, contrôleurs-aboyeurs.....	20 »	21 60

Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

STATISTIQUES ET DOCUMENTATION
DE
L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Publiées sous la direction de Pierre CHÉRET, H. E. C.
Organisateur Conseil
Conseiller Technique du Comité d'Organisation

1^{ER} MAI 1941

INDEX

1. — Plan de publication du bulletin.
EXPLOITATION DES THEATRES CINEMATOGRAPHIQUES A PARIS
PREMIER TRIMESTRE 1941
 2. — Situation comparée de Paris par rapport à l'ensemble de la France.
Variation des rendements d'exploitation à Paris pendant le premier trimestre des années 1938 à 1941.
 3. — Variation des recettes mensuelles de 1938 à 1941.
Variation du nombre de spectateurs durant la même période.
Graphiques de ces variations.
 4. — Zones d'exploitation cinématographiques dans Paris.
Exclusivités — Zones de concentration — Quartiers — Cartes de ces zones.
Variation du nombre des salles ouvertes à Paris de 1938 à 1941.
Graphiques des recettes des différentes zones.
 5. — Résultats d'exploitation du premier trimestre 1941, répartis suivant l'importance des recettes des salles, leur genre et leur lieu d'exploitation.
 6. — Variations semaine par semaine des recettes du premier trimestre 1941.
Graphiques de ces variations.
 7. — Recettes et frais d'exploitation des différentes catégories de salles parisiennes pour l'année 1939 et le premier trimestre 1941.
- ORGANISATION GENERALE
8. — Organisation et fonctionnement du Service du Contrôle des Recettes et de la Statistique.

LE Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique a besoin, pour résoudre tous les problèmes qui se posent à lui, de disposer d'un service de contrôle des recettes et de statistique solidement organisé, capable de lui fournir à tous moments tous les renseignements dont il peut avoir besoin.

De nombreux membres de l'industrie ont bien voulu manifester le désir de voir publier, à l'usage des professionnels de notre Corporation, à époques régulières et sous une forme standard, ceux des travaux ainsi effectués qui ne présentent pas un caractère personnel ou confidentiel.

Le Comité a décidé de répondre à ce désir par la publication d'un Bulletin de Statistiques et de Documentation qui paraîtra tous les 15 jours et dont le présent fascicule constitue le premier numéro.

Pour que cette publication puisse pleinement servir les intérêts de l'Industrie Cinématographique, il est indispen-

sable que les renseignements soient publiés dans des délais très courts tout en donnant une vue d'ensemble des problèmes traités.

Pour satisfaire à ces deux nécessités les publications seront de deux natures différentes :

1) Renseignements hebdomadaires groupés chaque quinzaine sous une forme très condensée, sans commentaires ou presque.

2) Etudes trimestrielles basées sur les données hebdomadaires complétées de l'examen de tous les problèmes concernant chaque étude et donnant une vue d'ensemble du sujet traité.

Ces études se classeront dans le cadre suivant :

Organisation Générale
Production des Films
Distribution des Films
Exploitation des Salles
Exportation et Importation
Industries Techniques

correspondant aux branches principales de l'Industrie Cinématographique.

Nous étudierons tous les problèmes qui se posent à chacune de ces branches :

Etude générale du marché, ses besoins, ses possibilités.

Variations périodiques des rendements.

Rendements comparés des différentes catégories d'entreprises d'un même groupe.

Etude générale des bilans et des comptes d'exploitation de l'ensemble des entreprises : capitaux investis, rendements des capitaux, pourcentages des différents frais, etc.

Problèmes de la main d'œuvre dans chaque branche : personnel employé, situation des demandes d'emplois non satisfaites, possibilités d'emplois nouveaux, etc.

Situation à l'égard de l'Etat et des autres industries.

Ce bulletin paraîtra dans le journal *Le Film*. Il sera d'autre part mis à la disposition des professionnels qui en feront la demande au Secrétariat Général du Comité d'Organisation.

Il sera transmis aux Services et Offices d'Etat et aux Comités d'Organisation des autres industries intéressées.

Sa forme est ainsi établie que tout en se présentant en bulletin broché, il n'y est traité sur un seul feuillet *recto* et *verso*, qu'un seul sujet, afin de permettre un classement suivant les grandes rubriques précisées ci-dessus.

Les professionnels du Cinéma, de toutes les branches, par les renseignements journaliers qu'ils fournissent au Service de Statistiques du Comité d'Organisation, sont partiquement les collaborateurs de ce service.

Le bulletin est en conséquence leur bulletin. Il est là pour servir l'intérêt général de leur profession et chaque homme de métier est invité à apporter toutes les suggestions qu'il pense propres à améliorer cet instrument de liaison corporative.

Dans la même intention, nous précisons que, dès maintenant, les professionnels peuvent s'adresser à leur Groupement d'Exécution en vue de la visite des services du Contrôle, afin de se rendre mieux compte comment ces services exécutent leur travail. Ils verront ainsi comment sont utilisés, pour le bien général, les documents qu'ils envoient.

IMPORTANCE COMPARÉE DE PARIS, DE SA BANLIEUE ET DE LA PROVINCE

(Basée sur les Recettes réalisées dans les Salles de format standard au cours de l'année 1938)

REGIONS	POPULATION TOTALE	RECETTES BRUTES	PRIX MOYEN DES PLACES	NOMBRE D'ENTRÉES	POPULATION DE 12 à 70 ans desservie par des Cinémas Standard	RENDEMENT PAR HABITANT (en francs)	FREQUENTATION DES CINÉMAS PAR HABITANT
I) EN NOMBRE							
PARIS	2.824.700	452.500.000	5.80	78.010.000	2.344.500	193.00	33.2
BANLIEUE	3.927.500	134.500.000	4.50	29.890.000	2.549.200	52.76	11.7
PROVINCE (grandes et petites villes)	35.097.800	663.000.000	5.00	132.600.000	10.994.200	60.30	12.0
	41.850.000	1.250.000.000	-	240.500.000	15.887.900	78.68	-
II) EN POURCENTAGE							
PARIS	6.75	36.20	-	32.44	13.35		
BANLIEUE	9.38	10.76	-	12.43	15.48		
PROVINCE	83.87	53.04	-	55.13	71.17		
	100.00	100.00	-	100.00	100.00		

VARIATION DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION A PARIS

Pour les trois premiers mois des années 1938 à 1941

1 ^o TRIMESTRE DE	RECETTES BRUTES	PRIX MOYEN DES PLACES	NOMBRE D'ENTRÉES	POPULATION DE 12 à 70 ans PRESENTE A PARIS	RENDEMENT PAR HABITANT	FREQUENTATION des cinémas PAR HABITANT	POURCENTAGE par rapport à 1938	
							RECETTES BRUTES	ENTRÉES
1938	118.629.600	5.80	20.450.000	2.345.000	50.58	8.7	100 %	100 %
1939	131.241.800	5.80 à 6.50	21.770.000	2.345.000	55.97	9,3	110.63 %	106.45 %
1940	89.460.600	6.50	13.760.000	2.050.000	43.64	6,7	75.41 %	67.29 %
1941	89.949.653	7.80	11.530.000	1.950.000	46.13	5,9	75.82 %	56.38 %

SITUATION COMPARÉE DE PARIS PAR RAPPORT A L'ENSEMBLE DE LA FRANCE

Au début de cette étude nous avons voulu définir pour le lecteur ce que Paris représente par rapport au reste de la France.

Nous prenons comme **année de base : 1938**, qui est une année type pour toutes les industries.

On trouve dans le tableau ci-contre les chiffres de la population de la France, la recette brute des salles. Paris qui ne compte que 6, 75 % de la population générale représente 36, 20 % de la recette totale, tandis que la Province qui contient 83, 87 % de la population ne représente que 53, 04 % de cette recette.

On aurait une opinion fautive si l'on s'arrêtait à ce résultat brutal. Il faut se rappeler que Paris est un centre urbain très important largement desservi par les établissements cinématographiques tandis que la Province, pour une grande partie de sa population, n'est pas desservie par des cinémas standard, et à peine par des postes de format réduit.

Ceci nous a conduit à établir la notion de la *population cinématographique*, de la clientèle possible pour les salles de cinéma existantes. Nous considérons comme clientèle possible toute la population de 12 à 70 ans desservie par des cinémas standard proches de son habitation.

Pour l'ensemble de la France, cette population cinématographique représente 16 millions environ de spectateurs sur 42 millions environ de la population totale.

En considérant ces chiffres, on constatera que Paris a 2.344.500 clients cinématographiques sur 2.824.700 habitants; tandis que la Province ne dispose que de 10.994.000 spectateurs sur plus de 35 millions d'habitants.

Paris représente 13, 35 % de la population cinématographique et réalise 36 % des recettes, ce qui reste tout de même remarquable.

Si on détermine le rendement par habitant le Parisien en moyenne dépense 193 francs

par an pour le cinéma tandis que le Provincial ne dépense que 60 francs par an.

Une autre notion est introduite dans ce tableau, c'est celle du *nombre d'entrées* qui n'est pas exactement proportionnel aux recettes puisque les prix moyens des places ne sont pas identiques.

En 1938 à Paris le prix moyen était de 5 fr. 80 contre 4 fr. 50 en banlieue et 5 fr. en Province. Ce sont les grandes villes qui en Province relèvent le prix moyen par rapport aux banlieues et aux bourgades. Le nombre d'entrées à Paris était de 78 millions de spectateurs sur 240 millions d'entrées totales en France, soit 32, 44 %. Ceci permet de déterminer que le Parisien allait en moyenne 35 fois au cinéma par an et le Provincial 12 fois.

Nous sommes encore loin d'un rendement idéal. Il semble que le rendement normal serait que chaque client possible aille une fois par semaine au cinéma.

VARIATION DES RENDEMENTS D'EXPLOITATION A PARIS PENDANT LE 1^{er} TRIMESTRE DES ANNÉES 1938 A 1941

Chaque trimestre et pour chaque région, nous rapprocherons les résultats obtenus au cours du trimestre écoulé des résultats des périodes correspondantes des années précédentes, ce qui permettra de faire le point.

Le tableau ci-contre fournit la comparaison des années 1938 à 1941.

Il porte sur les points suivants :

Recettes brutes :

Elles sont, en chiffres ronds,

en 1938 : 119 millions
en 1939 : 131 millions
en 1940 : 89 millions 500.000 fr.
en 1941 : 90 millions

soit pour 1941, par rapport à l'année type 1938, un pourcentage de 75,82 % contre

100 % des résultats d'avant guerre.

Première observation sur ces chiffres : la **population** de Paris n'est pas la même 2.345.000 habitants en 1938 et 1.950.000 seulement en 1941, soit 400.000 habitants de moins.

Si on considère le rendement par habitant il est de 51 fr. en 1938 et de 46 fr. en 1941, ce qui paraît ne représenter qu'une diminution de 10 % à peine.

Deuxième observation qui vient contrebalancer cette remarque : le **prix moyen des places** qui était de 5 fr. 80 en 1938 est passé progressivement à 6 fr. 50 en 1939 et à 7 fr. 80 en 1941.

De sorte que, en fait, le **nombre d'en-**

trées dans les cinémas de Paris qui était de 20,5 millions en 1938 est tombé à 11,5 en 1941 soit à 56,38 %.

Ce nombre d'entrées est influencé par la diminution du nombre d'habitants; mais cependant la **fréquentation des cinémas** pendant le premier trimestre 1941 est descendue de 8, 7 à 5, 9 soit 1/3 en moins.

Nous ne nous étendons pas sur les proportions des recettes de 1938 à 1941. L'examen des fluctuations mensuelles fait l'objet d'une étude spéciale que nous trouverons au feuillet 6.

D'une façon générale nous constaterons au cours des études suivantes que cette baisse sur Paris est pour partie compensée par une hausse en zone non occupée.

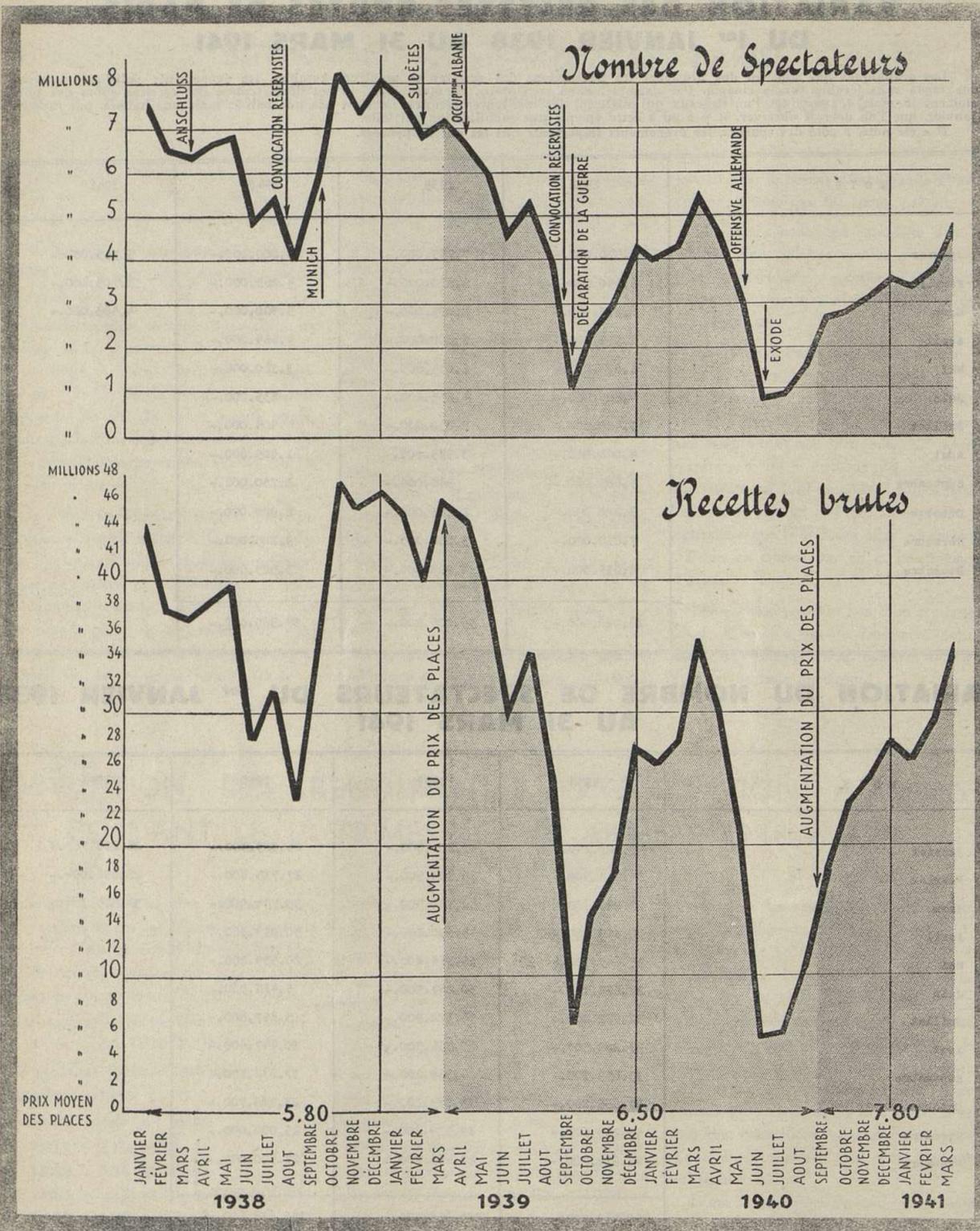
VARIATION DES RECETTES BRUTES DE PARIS DU 1^{er} JANVIER 1938 AU 31 MARS 1941

Les graphiques qui sont au dos illustrent les fluctuations des recettes et montrent combien les événements politiques influent d'une façon considérable sur le cinéma. Par exemple, nous constatons, en mars 1938, un net fléchissement des recettes, alors que normalement le mois de mars est l'un de ceux qui réalisent les meilleures recettes. Ce n'est pas une baisse, mais une hausse, par rapport à janvier, que l'on devrait observer. Il y a eu à cette époque une mobilisation partielle. Il a été noté, à côté des courbes, les événements importants qui les ont influencées.

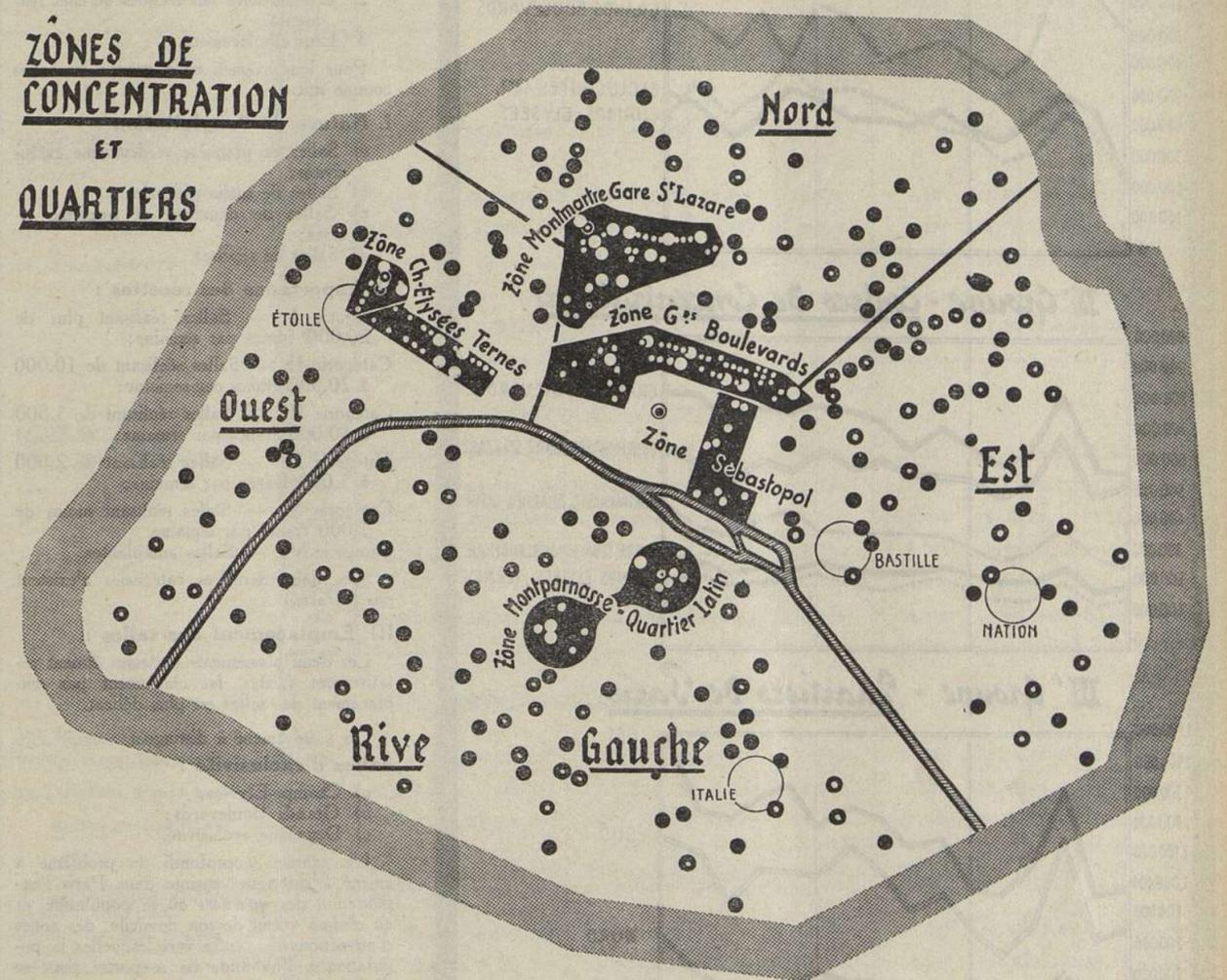
MOIS	1938	1939	1940	1941
Janvier	7.570.000.-	7.795.000.-	4.000.000.-	3.365.000.-
Février	6.490.000.-	6.880.000.-	4.265.000.-	3.705.000.-
Mars	6.395.000.-	7.095.000.-	5.500.000.-	4.465.000.-
Avril	6.595.000.-	6.860.000.-	4.665.000.-	
Mai	6.835.000.-	6.015.000.-	3.160.000.-	
Juin	4.805.000.-	4.655.000.-	835.000.-	
Juillet	5.460.000.-	5.290.000.-	905.000.-	
Août	4.000.000.-	3.935.000.-	1.605.000.-	
Septembre	5.805.000.-	980.000.-	2.750.000.-	
Octobre	8.220.000.-	2.275.000.-	2.970.000.-	
Novembre	7.810.000.-	3.000.000.-	3.205.000.-	
Décembre	8.035.000.-	4.225.000.-	3.525.000.-	
	78.020.000.-	59.005.000.-	37.385.000.-	

VARIATION DU NOMBRE DE SPECTATEURS DU 1^{er} JANVIER 1938 AU 31 MARS 1941

MOIS	1938	1939	1940	1941
Janvier	43.909.700.-	45.204.800.-	25.989.900.-	26.236.763.-
Février	37.633.300.-	39.902.500.-	27.715.800.-	28.898.094.-
Mars	37.086.600.-	46.134.500.-	35.754.900.-	34.814.796.-
Avril	38.250.800.-	44.590.200.-	30.313.300.-	
Mai	39.645.900.-	39.114.200.-	20.539.200.-	
Juin	27.879.100.-	30.244.900.-	5.421.300.-	
Juillet	31.671.200.-	34.372.900.-	5.897.800.-	
Août	23.202.900.-	25.566.700.-	10.447.600.-	
Septembre	33.659.100.-	6.369.200.-	17.872.100.-	
Octobre	47.666.200.-	14.783.200.-	23.186.700.-	
Novembre	45.295.600.-	19.519.200.-	25.000.000.-	
Décembre	46.612.700.-	27.453.200.-	27.500.000.-	
	452.513.100.-	373.255.500.-	255.638.600.-	

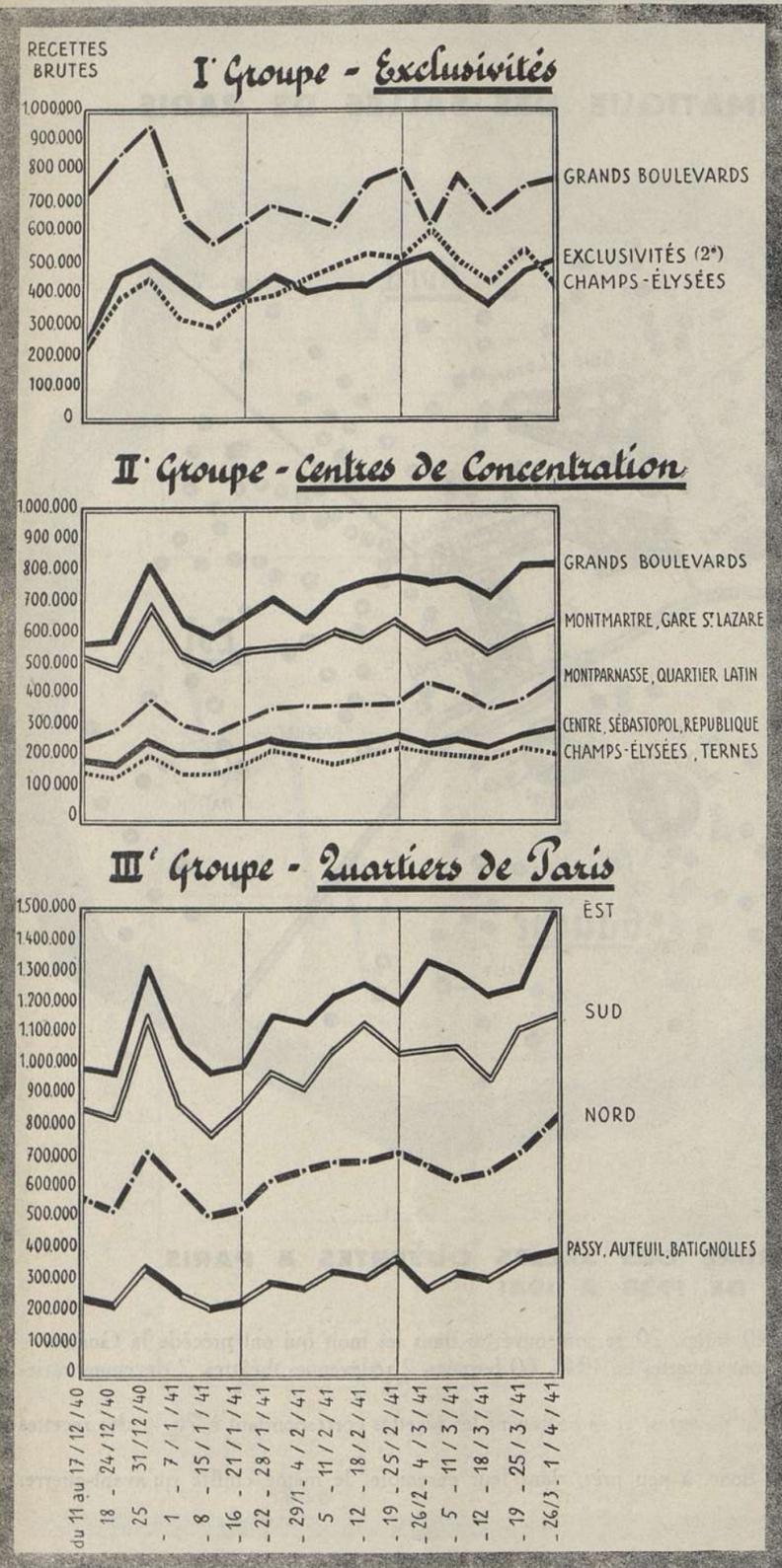


RÉPARTITION SCHEMATIQUE DES SALLES DE PARIS



VARIATION DU NOMBRE DES SALLES OUVERTES A PARIS DE 1938 A 1941

A la fin de 1938, Paris disposait de 340 salles. 20 se sont ouvertes dans les mois qui ont précédé la Guerre. Sur ces 360 salles d'avant-Guerre, 292 sont ouvertes en 1941, 60 fermées, 2 redevenues théâtres, 2 devenues variétés, et 4 affectées à d'autres emplois. Ainsi, en mars 1941, 80 % des salles sont ouvertes, et se partagent les recettes correspondant à 76 % des recettes d'avant-guerre. Les salles actuellement ouvertes réalisent donc, à peu près, dans leur ensemble, le même chiffre qu'avant-guerre.



L'étude des rendements des salles de Paris doit être envisagée sous différents angles. Si l'on veut faire une étude approfondie de la situation de cette exploitation d'une grande ville, il faut grouper les salles suivant :

- 1° La nature de leur exploitation;
- 2° L'importance des recettes qu'elles réalisent;
- 3° Leur emplacement.

Pour leur examen on a groupé les salles comme suit :

I. Nature de l'exploitation :

- a) Salles de première et deuxième exclusivités;
- b) Salles de sortie générale;
- c) Salles de deuxième et troisième visions;
- d) Salles de reprises.

II. Importance des recettes :

- Catégorie I. — Salles réalisant plus de 20.000 francs par semaine;
- Catégorie II. — Salles réalisant de 10.000 à 20.000 francs par semaine;
- Catégorie III. — Salles réalisant de 5.000 à 10.000 francs par semaine;
- Catégorie IV. — Salles réalisant de 2.000 à 5.000 francs par semaine;
- Catégorie V. — Salles réalisant moins de 2.000 francs par semaine.
- Catégorie VI. — Salles ambulantes.

(Ces deux dernières catégories n'existent pas à Paris.)

III. Emplacement des salles :

Les deux classements ci-dessus étaient relativement faciles, le classement par emplacement des salles est plus délicat.

On a été amené à distinguer :

Salles d'exclusivité :

- a) Champs-Élysées;
- b) Grands Boulevards;
- c) Deuxième exclusivité.

Un examen approfondi du problème a amené à distinguer ensuite dans Paris l'exploitation des *quartiers* où la population va au cinéma voisin de son domicile, des zones d'attractions du centre vers lesquelles la population a l'habitude de se porter pour se distraire.

On a distingué :

Zones de concentration cinématographique :

- a) Les Ternes-Champs-Élysées;
- b) Les Grands Boulevards;
- c) Montmartre;
- d) Montparnasse et Quartier-Latin;
- e) Boulevard Sébastopol.

Puis on a distingué, pour les *quartiers* quatre grandes zones :

- Rive droite Ouest;
- Rive gauche Nord;
- Rive droite Est;
- Rive gauche.

Ces différentes zones sont tracées schématiquement sur le plan de Paris ci-contre.

RÉPARTITION DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDEMENT DES FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMME			POUR CENTAGES			
		BRUTES	NETTES		RECETTES BRUTES	RECETTES NETTES	RENDEMENT DES FILMS	DES TAXES RE- et Droits		RENDIMENT DES FILMS	
								NETTES	BRUT	NET	s/1e
I°.- SALLES CLASSEES SUIVANT L'IMPORTANCE DE LEURS RECETTES											
SALLES REALISANT: Plus de 20.000 frs de recettes par semaine.	1.558	65.480.568	50.247.905	17.807.465,18	42.029	32.251	11.430	23,26	76,74	27,19	35,44
de 10 à 20.000 frs par semaine.	1.681	31.509.153	25.448.115	8.277.725,03	18.744	15.139	4.924	19,24	80,76	26,27	32,53
de 5 à 10.000 frs " "	998	10.810.545	8.998.715	2.770.828,35	10.832	9.017	2.776	16,76	83,24	25,63	30,79
de 2 à 5.000 frs " "	331	1.889.551	1.616.804	450.758,40	5.709	4.885	1.362	14,44	85,56	23,85	27,88
	4.568	109.689.817	86.311.539	29.306.776,96	24.013	18.895	6.416	21,31	78,69	26,72	33,95
II°.- SALLES CLASSEES SUIVANT LEURS VISIONS.											
SALLES DE :											
1ère & 2ème Exclusivités	400	26.013.597	19.531.061	7.169.615,21	65,034	48.827	17.924	24,92	75,08	27,56	36,71
Sorties générales	2.120	51.424.548	40.691.313	15.031.642,16	24,257	19.194	7.090	20,87	79,13	29,23	36,94
3° Visions	1.268	18.479.891	15.030.082	4.354.255,64	14,574	11.853	3.434	18,67	81,33	23,56	28,97
Reprises	780	13.771.781	11.059.083	2.751.263,95	17,656	14.178	3.527	19,70	80,30	19,98	24,88
	4.568	109.689.817	86.311.539	29.306.776,96	24.013	18.895	6.416	21,31	78,69	26,72	33,95
III°.- SALLES CLASSEES PAR QUARTIERS											
1°) EXCLUSIVITES											
Exclusivités Champs-Élysées	179	7.148.677	5.503.306	2.312.859,56	39,937	30.745	12.921	23,02	76,98	32,35	42,03
Exclusivités Grands-Boulevards	137	11.618.990	8.606.366	3.336.839,15	84,810	62.820	24.356	25,93	74,07	28,72	38,77
2èmes Exclusivités.	79	7.116.273	5.317.061	1.477.712,70	90,079	67.304	18.705	25,28	74,72	20,76	27,79
	395	25.883.940	19.426.733	7.127.511,41	65,529	49.182	18.044	24,95	75,05	27,54	36,69
2°) ZONES DE CONCENTRATION CINÉMATOGRAPHIQUE											
Ternes - Champs Élysées	144	3.174.034	2.527.953	793.872,95	22,042	17.555	5.513	20,36	79,64	25,01	31,40
Grands-Boulevards	469	11.552.077	9.117.263	2.697.351,79	24,631	19.440	5.751	21,08	78,92	23,35	29,58
Montmartre St-Lazare	389	9.209.679	7.279.655	2.196.348,80	23,675	18.714	5.646	20,56	79,04	23,85	30,17
Montparnasse - Quartier-Latin	206	5.690.179	4.468.307	1.483.948,60	27,622	21.691	7.203	21,47	78,53	26,08	33,21
Centre - Strasbourg-Sébastopol	160	3.925.888	3.113.026	953.442,90	24,537	19.456	5.959	20,71	79,29	24,29	30,63
	1.368	33.551.857	26.506.204	8.124.965,04	24,526	19.376	5.939	21,00	79,00	24,22	30,65
3°) QUARTIERS											
Rive droite Ouest	303	4.936.850	3.992.209	1.457.005,42	16,293	13.176	4.809	19,14	80,86	29,51	36,50
Rive Droite Nord	651	10.460.790	8.453.680	2.886.753,55	16,069	12.986	4.434	19,19	80,81	27,59	34,15
Rive droite Est	907	19.020.275	15.180.376	5.245.707,40	20,970	16.737	5.784	20,20	79,80	27,58	34,55
Rive Gauche	944	15.836.105	12.752.327	4.464.834,14	16,775	13.509	4.730	19,47	80,53	28,19	35,01
	2.805	50.254.020	40.378.602	14.054.300,51	17,916	14.335	5.010	19,65	80,35	27,97	34,81
	4.568	109.689.817	86.311.539	29.306.776,96	24.013	18.895	6.416	21,31	78,69	26,72	33,95

RÉPARTITION DES RÉSULTATS

CLASSEMENT
SUIVANT L'IMPORTANCE
DES RECETTES

Indépendamment de toutes autres contingences, les conditions d'exploitation des salles sont nettement différentes suivant l'importance des recettes qu'elles réalisent. En effet, quelle que soit l'importance de la salle, celle-ci a besoin d'avoir un minimum d'employés, et les frais de salaires ne sont pas proportionnels aux recettes. On peut constater à l'examen du feuillet 7 que les salaires varient de 9 % pour les salles réalisant plus de 1 million de francs à 12,40 % pour les salles réalisant de 500.000 à 1 million, et à 18 % pour les salles réalisant entre 250 et 500.000. L'ensemble des frais d'exploitation de ces trois catégories passe de 43 pour la première à 48 pour la seconde et 57 % pour la troisième, ce qui explique qu'à l'inverse le coût du programme et de l'impôt baisse de 49,5 % à 45 % et à 39 %.

Le présent feuillet fait apparaître que les salles de première catégorie (plus de 20.000 fr. de recettes hebdomadaires) réalisent environ les 2/3 des recettes parisiennes. En raison de l'application des paliers, l'importance des taxes et droits d'auteurs réunis varie de plus de 23 % pour les salles de première catégorie à 14,5 % pour les petites salles.

Le pourcentage des recettes affecté au programme (grands films, compléments et actualités) varie dans le même sens, de 35,5 % pour les salles principales à 28 % pour les petites salles.

Si l'on compare le rendement sur le brut, des résultats de l'exercice 1939 et du premier trimestre 1941 (voir feuillet 7) on constate que les salles de première catégorie, qui affectaient, en 1939, 27 % de leurs recettes au spectacle, donnent en ce moment 27,20, soit approximativement le même chiffre. Les salles de deuxième catégorie ont vu ce pourcentage passer de 25,58 en 1939 à 26,27 en 1941. Les salles de troisième catégorie de 22,10 à 25,63 %.

Cette hausse pour les salles moyennes provient pour partie de l'obligation de la location au pourcentage.

CLASSEMENT DES SALLES
SUIVANT LEURS VISIONS

Le tableau fait ressortir que les premières et deuxièmes exclusivités représentant environ 1/4 des recettes de Paris, les sorties générales environ la moitié. Le coût moyen des spectacles ressort à 36,71 % pour les exclusivités, à 36,94 pour les sorties générales, à 28,97 pour les 2^e et 3^e visions, 24,88 % pour les reprises.

En règle générale, toutes les salles d'exclusivités et de sorties générales réalisent plus de 20.000 fr. de recettes par semaine et se classent presque toutes dans la première catégorie.

Il n'en est pas de même pour les salles de 2^e, 3^e visions, et de reprises qui comprennent aussi bien des salles importantes que de toutes petites salles.

A savoir :

SALLES DE 2^e ET 3^e VISIONS

	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES BRUTES	RENDEMENT DES FILMS	POURCENTAGE DE RENDEMENT SUR	
				LE BRUT	LE NET
+ de 20.000	161	5.261.873	936.245 15	17 79	22 74
de 10 à 20.000	265	5.114.752	1.067.017 65	20 86	25 95
de 5 à 10.000	236	2.872.358	595.175 »	21 16	25 51
de 2 à 5.000	118	582.798	152.826 15	26 22	30 73
moyenne =	780	13.771.781	2.751.263 95	19 98	24 88

On constate ici que les rendements en pourcentage ne sont pas inversement proportionnels aux recettes, comme il découle de l'examen du premier tableau, mais qu'au contraire les salles moyennes payent davantage que les grosses salles, les toutes petites faisant exception à cette tendance.

Ceci semble indiquer que les salles de 3^e

vision qui réalisent de fortes recettes obtiennent des conditions de location plus favorables que les salles moyennes, lesquelles sont obligées, en raison de la concurrence, d'accepter des taux plus élevés que les salles importantes.

On trouve cette même situation encore plus accentuée dans les salles de reprises.

SALLES DE REPRISES

	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES BRUTES	RENDEMENT DES FILMS	POURCENTAGE DE RENDEMENT SUR	
				LE BRUT	LE NET
+ de 20.000	146	4.449.892	964.799 10	21 68	27 64
de 10 à 20.000	425	7.955.880	1.843.158 29	23 17	28 64
de 5 à 10.000	520	4.980.883	1.297.340 40	26 05	31 11
de 2 à 5.000	177	1.093.236	248.957 85	22 77	26 64
moyenne =	1.268	18.479.891	4.354.255 64	23 56	28 97

On voit ainsi que pour celles des salles de reprises qui réalisent plus de 20.000 fr. le taux de rendement sur le net ressort à

22,74 % contre 36 % pour les salles de même catégorie qui passent les films nouveaux en sortie générale.

CLASSEMENT DES SALLES
PAR LIEU D'EXPLOITATION

Il a été donné au feuillet 4 le classement des salles de Paris suivant leur lieu d'exploitation en zones d'exclusivités, zones de concentration et quartiers.

Le 3^e tableau précise l'importance de chacun de ces groupes d'établissements.

Trois grands courants continuent à tenir la tête : en premier lieu les grands boulevards qui totalisent 23.200.000 fr. de recettes, puis

les Champs-Élysées, 10.300.000 et Montmartre qui, y compris le Gaumont-Palace, atteint 13.500.000. Soit pour ces trois groupes 47 millions de francs sur un total de 110 millions.

Si l'on examine les différentes catégories de salles sous l'angle de la part de recettes affectée au programme, les différentes zones de concentration obtiennent toutes un rendement moyen de 30 à 32 %. Les salles de quartier, de leur côté, donnent en moyenne 35 %.

RECETTES TOTALES PAR SEMAINES

SEMAINES	DU	AU	N°	NOMBRE DE PROGRAMMES	RECETTES HEBDOMADAIRES PAR SALLES		RENDEMENT DES FILMS	MOYENNE PAR PROGRAMMES		POURCENTAGES						
					BRUTES	NETTES		RECETTES BRUTES	RECETTES NETTES	TAXES et Droits d'auteurs	RECETTES NETTES	RENDEMENT SUR LE BRUT	DES FILMS SUR LE NET			
Du 11 au 31 DECEMBRE 1940																
11 Décembre - 17 Décembre	50.0	266	5.779.783	4.572.028	1.448.696.68	21.726.-	17.188.-	20.90	79.10	25.06	31.69					
18 Décembre - 24 Décembre	51.0	281	6.035.869	4.656.304	1.573.332.87	21.480.-	16.570.-	22.86	77.14	26.07	33.79					
25 Décembre - 31 Décembre	52.0	284	7.924.512	6.042.378	2.010.506.07	27.903.-	21.276.-	23.75	76.25	25.37	33.27					
		831	19.740.164	15.270.710	5.032.535.62	23.755.-	18.376.-	22.64	77.36	25.49	32.95					
1 ^{er} TRIMESTRE 1941.																
1 ^{er} Janvier	7 Janvier	I.I	283	6.166.238	5.190.029	1.705.454.75	21.789.-	18.339.-	15.83	84.17	27.66	32.86				
8 "	14 "	2.I	285	5.478.294	4.391.931	1.403.777.84	19.223.-	15.410.-	19.83	80.17	25.62	31.96				
15 "	21 "	3.I	278	5.939.279	4.631.700	1.478.962.25	21.364.-	16.661.-	22.02	77.98	24.90	31.93				
22 "	28 "	4.I	283	6.670.272	5.102.813	1.645.689.15	23.566.-	18.031.-	23.50	76.50	24.67	32.25				
29 "	4 Février	5.I	284	6.584.792	5.392.346	1.828.080.40	23.186.-	18.987.-	18.11	81.89	27.76	33.90				
5 Février	11 "	6.I	284	6.996.651	5.674.748	1.923.443.75	24.636.-	19.982.-	18.89	81.11	27.49	33.89				
12 "	18 "	7.I	287	7.339.299	5.704.957	2.015.203.90	25.572.-	19.878.-	22.27	77.73	27.46	35.32				
19 "	25 "	8.I	291	7.510.307	5.720.544	2.014.752.-	25.809.-	19.659.-	23.83	76.17	26.83	35.22				
26 "	4 Mars	9.I	293	7.471.690	6.110.932	2.158.214.05	25.501.-	20.856.-	18.21	81.79	28.89	35.32				
5 Mars	11 "	10.I	292	7.445.261	5.990.081	2.133.169.20	25.497.-	20.446.-	19.55	80.45	28.65	35.61				
12 "	18 "	11.I	291	6.814.901	5.295.415	1.917.911.90	23.419.-	18.197.-	22.30	77.70	28.14	36.22				
19 "	25 "	12.I	293	7.542.685	5.747.276	1.992.247.05	25.743.-	19.615.-	23.80	76.20	26.41	34.66				
26 "	1 ^{er} Avril	13.I	293	7.989.984	6.088.057	2.057.335.10	27.270.-	20.778.-	23.80	76.20	25.75	33.79				
			3.737	89.949.653	71.040.829	24.274.241.34	24.070.-	19.010.-	21.02	78.98	26.99	34.17				

Ce tableau, illustré par le graphique au dos, montre les variations des recettes au cours de cette période de l'année. Il serait inexact de croire que les mois de décembre et janvier, par suite des fêtes, soient exceptionnels par rapport aux mois précédents et suivants.

Le graphique fait apparaître que si l'on constate des pointes pour Noël et le Jour de l'An, elles sont compensées par les chutes de recettes des veilles et lendemains de fêtes. Ceci s'explique, par le fait qu'aux veilles de fêtes, les gens consacrent une partie de leurs ressources à l'achat de jouets aux enfants et à diverses réserves, et qu'aux lendemains de fêtes, le terme est un rappel brutal à la réalité.

Les mois de décembre et janvier sont excellents, mais sont normalement dépassés par les mois de novembre et de mars qui, tout en étant des mois d'hiver, aux jours courts, sont généralement moins inclements que janvier et février.

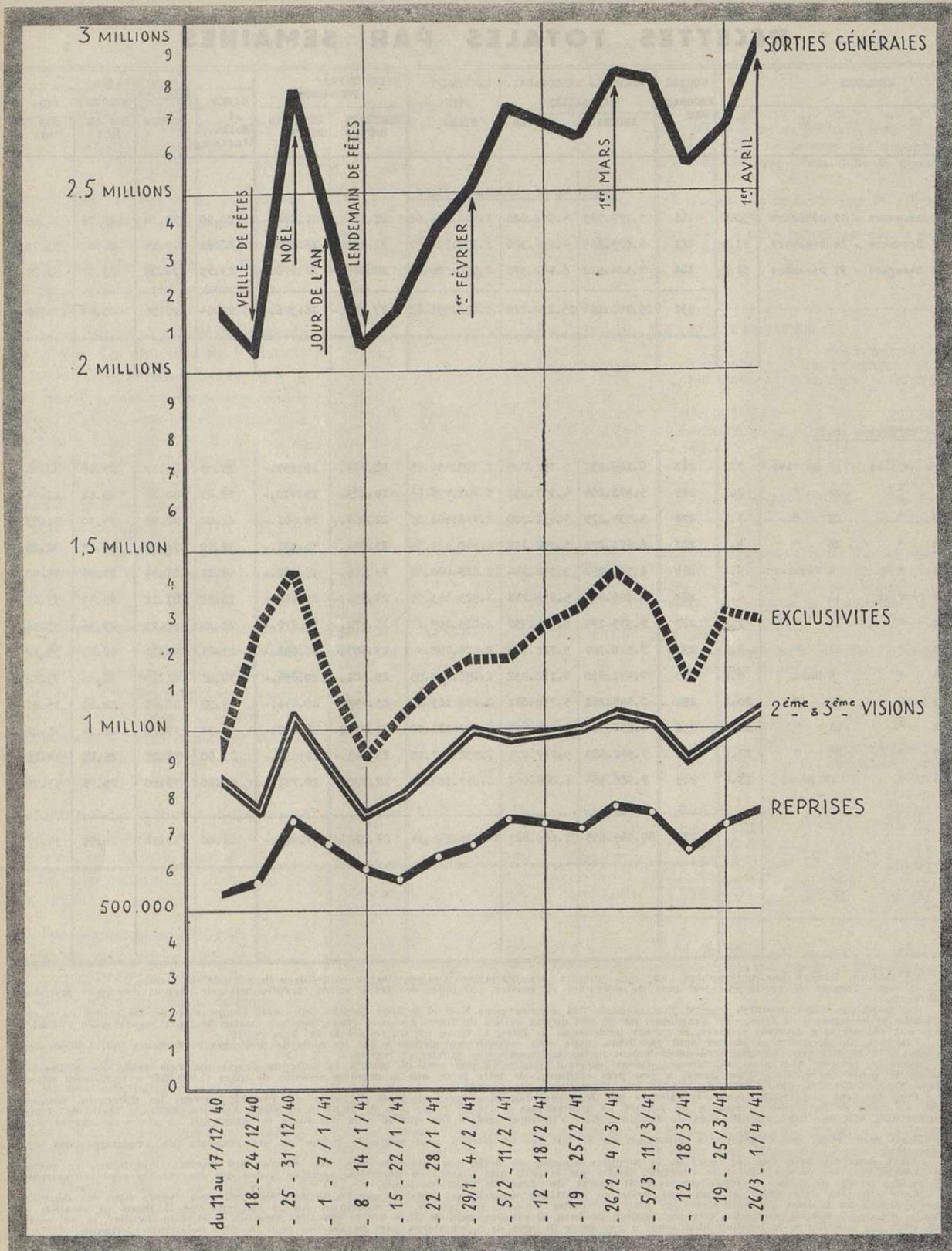
Pour la période que nous examinons, disons qu'étant parties à peu près de zéro à la suite de l'exode de l'été 1940, les salles ont remonté la pente des recettes d'une façon à peu près continue, de telle façon que la dernière semaine de mars (7.989.984) a légèrement dépassé celle de Noël (7.924.912), qui, d'habitude, est de loin la meilleure de l'année.

Pour les gens non initiés, nous rappellerons que le pourcentage des taxes et droit d'auteurs est variable suivant les différentes semaines. Ainsi, au cours de la première semaine de janvier, ce pourcentage a été de 15,83, puis de 19,83 la deuxième semaine, 22,02, la troisième et 24,50 la quatrième, soit une différence de près de 8 points. Ceci s'explique par le fait que le taux des taxes est progressif au cours de chaque palier mensuel.

Nous reviendrons sur ce point très important, car le fait que les paliers sont mensuels influe sur les résultats de rendement des films programmés.

Ainsi, dans une salle qui, au cours de la première semaine du mois, sort un très gros film faisant des recettes importantes, ce premier film absorbe tous les paliers bas et en bénéficie, tandis que le petit film passant en quatrième semaine parce que les recettes sont ordinairement plus faibles en fin de mois, se trouve par surcroît chargé du taux des taxes maximum.

Cette situation défavorable au film qui passe en quatrième semaine est illustrée par les pourcentages qui sont donnés dans les deux dernières colonnes du tableau. On voit ainsi que pour les quatre semaines de janvier, le rendement sur le net, qui est le mode de location des salles, a été de 32 0/0 en moyenne. Mais par rapport au brut, il est descendu de 27,66 0/0 la première semaine, à 24,67 la dernière, ce qui correspond, pour des conditions de location identiques, à une perte de près de 3 0/0 de sa part de recettes pour le film de dernière semaine.



EXPLOITATION DES SALLES — PARIS

1^{er} Trimestre 1941

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES THÉÂTRES CINÉMATOGRAPHIQUES PARISIENS

(Tous les pourcentages figurant ci-dessous sont calculés par rapport aux recettes totales d'exploitation)

1^{er} TRIMESTRE 1941

	SALLES REALISANT			
	Plus de 1 million de recettes par an	de 500.000 à 1.000.000 de Rec.	de 250.000 à 500.000 de Rec.p.An	de 100.000 à 250.000 de R.p.An
I) COUT DU SPECTACLE & DE L'IMPOT SUR LES SPECTACLES				
Location des films	27,19	26,27	25,63	23,85
Attractions & Orchestres)	23,26	19,24	16,76	14,44
Taxes)				
Droits d'Auteurs)				
	50,45	45,51	42,39	38,29
II) FRAIS D'EXPLOITATION DES SALLES				
Nos services de Contrôle recueillent actuellement auprès des Exploitants les renseignements relatifs à leurs frais d'exploitation afférents au premier trimestre 1941				

EXERCICE 1939

	DIFFERENTES CATEGORIES DE SALLES				Salles réalisant :		
	Salles d'Exclusivités	Un Grand Circuit.	Un circuit de Salles d'actualités	Un autre circuit de Sal. d'actualités	Plus de 1 million :	De 500.000 à 1.000.000,-	De 250.000 à 500.000
I) COUT DU SPECTACLE & DE L'IMPOT SUR LES SPECTACLES							
Location de films	26,50	30,16	10,62	11,30	26,95	25,58	22,10
Attractions & Orchestre	1,10				0,82		
Taxes	23,90		21,05	20,87	19,90	17,10	14,60
Droits d'Auteurs	2,20	2,31	1,90	2,15	2,31	2,13	2,09
TOTAL	53,70	53,52	33,39	33,35	49,41	44,81	38,79
II) FRAIS D'EXPLOITATION DES SALLES							
Salaires	8,10	14,26	18,01	24,21	9,10	12,40	18,1
Frais d'exploitation	20,60	25,76	21,23	31,34	24,87	26,90	30,40
Publicité	13,80	6,96	2,86	4,95	3,83	3,60	3,50
Amortissements	0,90	6,79	5,76	6,94	5,08	5,-	5,-
	43,40	53,77	47,86	67,44	42,88	47,90	56,90
III) POURCENTAGE TOTAL CHARGES							
	97,1	107,29	81,25	100,79	92,29	92,71	95,69
IV) POURCENTAGE TOTAL RECETT.							
	100,-	100	100	100	100	100	100
V) RESULTAT EN % PAR RAPPORT AUX RECETTES							
BENEFICE	2,9	-	18,75		7,71	7,29	5,31
PERTE	-	7,29	-	0,79	-	-	-

EXPLOITATION DES SALLES — PARIS

1^{er} Trimestre 1941

CONSIDERATIONS GÉNÉRALES

Dans l'organisation de la France nouvelle l'Etat a pour principal rôle de donner les grandes directives, d'harmoniser entre elles les diverses activités du pays, laissant à chaque corporation le soin d'assurer la bonne marche et le rendement maximum de son industrie. La corporation, par des mesures judicieuses, assure en même temps une répartition équitable des profits, aussi bien entre les différents groupes industriels la constituant, qu'entre patrons, artisans, employés et ouvriers. La profession propose les mesures à prendre, l'Etat donnant ou non son approbation. L'Etat étant ainsi dégagé du travail d'organisation intérieure, peut se consacrer à assurer la bonne harmonie de l'ensemble du travail national.

Les Comités d'Organisation ont un rôle particulièrement considérable au moment où l'on procède à un véritable inventaire et à une réorganisation des industries, après une période d'épreuves. C'est une tâche délicate et difficile.

Dans le cas de l'Industrie Cinématographique il est imposé au Comité d'Organisation d'harmoniser les nécessités et les besoins de ses différentes branches : Production, Industries Techniques, Distribution et Exploitation.

La nécessité de réformes profondes se faisait déjà sentir bien avant la guerre. Ces réformes sont actuellement en train de se réaliser.

Les décisions récentes modifient considérablement la marche intérieure de la profession, ne serait-ce, pour citer des exemples, que la location obligatoire des films au pourcentage, l'interdiction du double programme, les nouvelles règles de financement de la production des films.

CONSIDERATIONS PARTICULIÈRES A L'EXPLOITATION DES SALLES

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'augmentation des frais d'exploitation, de l'augmentation des frais d'exploitation, de l'imposition de la location au pourcentage,

de la suppression du double programme et de l'élaboration d'un nouveau barème de prix des places, il y a nécessité absolue de pouvoir suivre périodiquement, et pour chaque catégorie de salles, les conséquences qui peuvent résulter des mesures prises ou à prendre. Il serait en effet dangereux de prendre à l'aveugle des décisions sans pouvoir calculer leurs conséquences heureuses ou néfastes.

REALISATION PRATIQUE DE CE TRAVAIL

Comme base de départ pour la tâche entreprise par les services du Contrôle des recettes et de la Statistique, il convenait de fixer les conditions d'exploitation des salles françaises avant guerre et pendant la guerre, pour pouvoir comparer les résultats avec ceux de la période actuelle.

A cet effet il a été demandé à chaque établissement de communiquer ses bilans et ses comptes d'exploitation pour les exercices 1938, 1939, 1940.

Ces documents comptables ont été groupés suivant les différentes natures d'exploitation des salles afin d'en tirer des conclusions générales. Chacun de ces documents présente pour l'ensemble professionnel un grand intérêt non parce qu'il reflète la physionomie propre de l'entreprise, mais par le fait qu'il permet d'examiner un ensemble et de donner la situation moyenne d'une catégorie particulière d'exploitations.

Ce premier travail est particulièrement long et délicat à établir parce que dans les divers bilans on est amené à constater que les mêmes termes ne correspondent pas pour chacun à la même notion.

Voici un exemple pour fixer les idées : il est évident que chaque exploitation se passe dans un local dont il convient de fixer la valeur locative... Or, dans un cas, l'exploitant est simple locataire, dans d'autres il est propriétaire. Dans ce dernier cas l'immeuble peut être entièrement payé; dans d'autres il peut exister des emprunts hypothécaires; parfois l'immeuble comporte à la fois une salle, des boutiques, des appartements.

Pour citer un deuxième exemple, la ventilation des frais généraux d'exploitation n'est pas effectuée sur les mêmes bases dans toutes les salles.

C'est pourquoi nous procédons actuellement pour le travail futur, et pour que celui-ci soit réalisé avec le maximum de précision et de rapidité, à l'élaboration d'un plan et d'un langage comptable simples que tout le monde pourra comprendre et parler.

PREMIER EXAMEN DES COMPTES D'EXPLOITATION DES SALLES PARISIENNES

Nous avons tenu à fournir dès maintenant les premiers résultats des travaux statistiques en cours.

Nous nous proposons de donner dans les semaines qui vont suivre un travail beaucoup plus complet et qui permettra de comparer les années 1938, 1939, 1940, 1941.

Nous n'avons fait apparaître, pour l'instant, que des données récapitulatives sur l'exercice 1939 et le **premier trimestre 1941**. Ces études portent sur des catégories assez étendues de salles et pourtant elles mettent en valeur des différences très grandes.

On constate, ce que les professionnels savent, que le pourcentage des frais d'exploitation des salles est inversement proportionnel à l'importance des recettes. Si on tient compte du genre d'exploitation des salles on constate que les établissements d'exclusivité ont des frais beaucoup plus importants que la salle de quartier, ce qui se conçoit.

Il est donc indispensable de pouvoir faire apparaître ces différences.

Ces différences subsisteront toujours et ce sera normal. En effet, si dans un autre métier, une marchandise reste la même quel que soit le marchand qui la vend, dans le cinéma la marchandise-film, du fait qu'elle n'est pas mise en vente en même temps dans tous les établissements, et dans des conditions semblables d'exhibition, possède suivant chaque cas des valeurs de vente nettement différentes.

Il n'en demeure pas moins que certains résultats antérieurs à la période présente ne correspondaient pas à des résultats rationnels.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU SERVICE DU CONTRÔLE DES RECETTES ET DE LA STATISTIQUE DU C. O. I. C.

ROLE DU SERVICE

Le service du Contrôle des recettes et de la Statistique a pour mission de renseigner à tous moments le Comité d'organisation sur la situation économique et financière de l'industrie cinématographique.

Il fournit les renseignements de toutes natures pour les mesures à prendre.

Il constitue et tiendra à jour le répertoire général des entreprises et des personnes faisant partie de la profession.

Dans un but de liaison, il rapproche les renseignements recueillis par les Groupements d'Exécution, relatifs à l'activité des collaborateurs de création, techniciens du film, employés et ouvriers des différentes branches du métier, avec l'ensemble de la documentation.

Il suit la marche de la production et celle des industries techniques.

Il assure le contrôle des encaissements hebdomadaires de toutes les salles sur l'ensemble des territoires français, pro-

cede à leur enregistrement et à leur ventilation, salle par salle, distributeur par distributeur, film par film.

D'une façon générale, il assure ainsi la constitution et la tenue à jour de toute la documentation intéressant l'industrie.

DIVISIONS GÉNÉRALES DU SERVICE

L'organisation du Service de contrôle comprend :

- 1° les services centraux;
- 2° les services régionaux.

Le Service du Contrôle des recettes des différents centres régionaux assurent le groupement et le contrôle de tous les renseignements et documents au stade régional.

Cette documentation est transmise à Paris, où les services centraux, qui disposent d'un personnel spécialisé et du matériel le plus moderne et le plus rapide de comptabilité et de classement, procèdent à sa mise en ordre et à l'établissement de tous les travaux qui sont demandés.

1° Services centraux. Ces services sont

installés à Paris, 5, rue Dumont-d'Urville.

2° Services régionaux. L'ensemble du territoire est provisoirement desservi ainsi qu'il suit :

Le Service du Centre de Paris dessert toute la zone occupée et les deux zones réservées Nord et Est, correspondant, dans la division usuelle cinématographique, aux régions de distribution de Paris, Lille, Nancy, Bordeaux (partie occupée) et Lyon (partie occupée).

Le Service du Centre de Lyon dessert la partie de la région de distribution lyonnaise non occupée.

Le Service du Centre de Marseille a la charge des anciennes régions cinématographiques de Marseille et de Toulouse (partie de la région de Bordeaux non occupée). Il dispose d'un bureau permanent à Toulouse.

Le Service du Centre d'Alger dessert l'ensemble de l'Afrique française. Il va disposer de bureaux permanents à Casablanca, Tunis et Dakar.

Il assurera sous peu la liaison avec les autres territoires français d'outre-

FONCTIONNEMENT DES DIFFÉRENTS SERVICES TANT AU STADE RÉGIONAL QU'AU STADE CENTRALISATEUR

La Direction générale à Paris dispose d'un Secrétariat et d'un service de comptabilité générale. Elle assure la direction, la répartition du travail, la coordination des différents services de Paris et des différents centres régionaux.

Il est inutile de fournir de plus amples renseignements sur le rôle de la Direction qui est le même que celui de toute autre entreprise.

Sont rattachés directement à cette Direction la Statistique générale et le Bulletin.

SERVICE DE LA DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Ce service assure la constitution et la tenue à jour du Répertoire général de la Profession. Il dispose à cet effet d'un matériel de classement à visibilité permanente d'une contenance de 40.000 dossiers et 100.000 fiches de renseignements divers. La constitution de ce répertoire est actuellement en pleine réalisation. Les méthodes de classement employées permettent de trouver en quelques minutes le renseignement utile parmi des millions de documents.

Ce service est en liaison permanente avec les groupements d'exécution, afin d'être continuellement en complet accord avec eux sur l'état des établissements

ouverts, des cartes professionnelles délivrées et, éventuellement, retirées.

Il procède au dépouillement de tous les journaux d'annonces légales, ce qui est un travail considérable si l'on précise qu'en province tous les journaux sont habilités à publier ces annonces officielles.

SERVICE DE LA PRODUCTION ET DES INDUSTRIES TECHNIQUES

Il assure le contrôle statistique de la marche des industries techniques et de la production dans ses rapports avec les autres branches de l'industrie. Il maintient le contact avec les services personnels de M. Chéret, chargé du contrôle des devis et du financement des films.

SERVICE DU CONTRÔLE DE LA DISTRIBUTION ET DE L'EXPLOITATION

Afin d'expliquer clairement le fonctionnement intérieur de ce service très complexe, nous allons suivre la marche à travers ce service du document de base, qui sert à effectuer la majeure partie du travail : la déclaration hebdomadaire des recettes des salles.

Pour les personnes non initiées il convient de rappeler que chaque salle de France est tenue d'adresser chaque semaine au centre régional dont elle dépend une déclaration portant sur les renseignements suivants :

Détail jour par jour, matinée et soirée, des recettes brutes réalisées et des taxes payées; et totalisation de ces renseignements pour la semaine, ou fraction de semaine dans le cas où la salle a changé plusieurs fois de spectacle.

Composition du programme (titre du grand film, du documentaire, du dessin animé, de l'actualité) avec l'indication du distributeur ayant fourni chacun de ces films, des conditions de la location, de la part de recettes revenant à chaque film.

A compter de la mise en service des billets officiels (juillet-septembre 1941) ces billets devant être utilisés dans l'ordre de leur numérotation, la salle indiquera pour chaque série de billets le numéro de départ du début de la semaine, le numéro d'arrêt de la fin de la semaine, la différence représentant le nombre de billets vendus. La valeur des billets vendus correspondra aux recettes brutes déclarées.

MARCHE DU DOCUMENT DE BASE DANS LES SERVICES DE CONTRÔLE DES RECETTES ET DE STATISTIQUE

PREMIERE OPERATION. — Enregistrement de l'arrivée des Documents par pointage sur des listes établies à cet effet et envoi de lettres de rappel simples ou recommandées à date fixe.

DEUXIEME OPERATION. — Vérification préliminaire du document. On s'assure dès son arrivée que le document comporte bien tous les renseignements nécessaires, sans vérification à ce moment de l'exactitude de ceux-ci.

Envoi immédiat de demandes d'explication pour les documents incomplets, afin d'éviter postérieurement toute perte de temps.

TROISIEME OPERATION. — Codification des films. — Etant donné le nombre important de films en circulation on ne pourrait envisager la ventilation des résultats de façon rapide autrement que par l'emploi de machines à statistiques. Celles-ci nécessitent l'appellation du film, non par son titre, mais par un numéro, comportant 7 chiffres ayant chacun une signification propre — année et trimestre de sortie du film, nationalité, longueur, producteur — ce qui permet d'effectuer ultérieurement tous travaux de statistiques.

Le document passe donc à des équipes de codification installées dans chaque centre régional et disposant d'un répertoire alphabétique des films autorisés avec l'indication du code correspondant.

Ces codes sont portés sur la déclaration hebdomadaire en regard de chaque film. Si le document de base porte un titre de film n'existant pas sur le répertoire, ce document passe entre les mains d'un employé, spécialement chargé de la recherche des cas litigieux, qui procède à une enquête tant auprès de la salle ayant fait la déclaration que du distributeur indiqué par cette salle. Il s'agit la plupart du temps de titres erronés.

QUATRIEME OPERATION. — Vérification des calculs. — Dans chaque centre, des employés spécialisés vérifient tous les calculs portés sur le bordereau et l'exactitude des déclarations faites et s'assurent que les différentes dispositions législatives et professionnelles ont été respectées.

A partir de cette phase, le travail de chaque centre est terminé. Le document ainsi normalement établi est envoyé aux services centraux à Paris, où ont lieu les opérations suivantes :

CINQUIEME OPERATION. — Vérification de la codification. — Malgré tout le soin

apporté par les équipes de codification régionales des erreurs peuvent s'être glissées dans l'inscription sur les documents des numéros de code.

Les services centraux comportent des équipes de vérification qui disposent de répertoires par maison de distribution et pour chaque région. Ces services s'assurent à la fois que le numéro de codification régionale est exact et que le film a bien été fourni par le distributeur autorisé.

SIXIEME OPERATION. — Enregistrement du document sur carte perforée. — Nous ferons paraître prochainement une étude sur l'application de la mécanographie au contrôle de l'industrie cinématographique. Qu'il nous suffise de dire quant à présent que tous les renseignements portés sur le document de base sont enregistrés par perforation sur 2 modèles de cartes statistiques :

1° **carte récapitulative** portant mention de tous les films composant le programme, de la recette brute, de la recette nette de la salle, et de la part totale revenant à chacun des films.

2° **cartes particulières** pour chacun des films composant le programme avec indication des renseignements spéciaux à chacun d'eux.

SEPTIEME OPERATION. — Vérification de l'enregistrement. — Les cartes statistiques perforées sont passées sur une deuxième série de machines vérificatrices qui s'assurent que les perforations sont conformes aux renseignements portés sur le document de base.

HUITIEME OPERATION. — Tirage des états mécanographiques. — Les cartes perforées sont classées dans l'ordre où l'on désire avoir les états, à l'aide de trieuses débitant 400 cartes-minute. Ces cartes sont alors passées dans les tabulatrices alphabétiques qui retraduisent en clair les renseignements qui avaient été portés sur les cartes sous forme de perforations, à la cadence de 80 à 150 lignes-minute, suivant les différents travaux — chacune de ces lignes pouvant comporter 90 lettres à la ligne.

Ces machines procèdent en même temps à toutes additions ou soustractions, tirages de soldes, etc...

Le service mécanographique a à sa disposition les machines modernes du plus haut rendement, et dispose d'armoires permettant le classement et la recherche immédiate sur 4 millions de fiches.

NEUVIEME OPERATION. — Vérification des états mécanographiques. — Le système de contrôle est établi de façon telle que tous les états se contrôlent entre eux. Des employés spécialisés s'assurent de la concordance et partant, de l'exactitude des états sortis des machines.

DIXIEME OPERATION. — Expédition des documents aux différents centres. — Ces documents sont alors adressés à chaque centre afin que ceux-ci puissent communiquer à chaque exploitant, distributeur ou producteur les documents le concernant.

Cette remise n'a pas encore eu lieu à ce jour, un texte législatif devant intervenir, qui réglera les conditions de remise des documents en assurant le secret professionnel de chaque entreprise, tout en permettant l'utilisation rationnelle des travaux du service de contrôle.

CADENCE DU TRAVAIL

Prenons par exemple l'enregistrement des documents concernant l'exploitation des salles de Paris pour la semaine commencée le **Jeudi 1^{er} mai** et achevée le **Mardi 7 mai 1941**.

Envoi du document par l'exploitant :
Samedi 10 mai (dernier délai).

Travail de contrôle de chaque centre :
Lundi 12 au jeudi 15 mai.

Travail de vérification des services centraux et reenregistrement des écritures :
Jeudi 15 au samedi 17 mai.

Tirage des états mécanographiques :
Lundi 18 mai.

Mise à la disposition du Centre régional :
Mardi 19 mai.

Nous publions le détail de ces opérations afin de donner une notion de la précision de ce travail comptable et de sa rapidité. Une visite aux services de contrôle permet de se rendre mieux compte que par un texte, de ces opérations successives.

SERVICE DES BILLETS

Nous avons parlé plus haut de la mise en service des billets officiels. Ils sont institués par un arrêté ministériel, et sont obligatoires sur tous les territoires français.

Le Comité procède lui-même à leur délivrance. Les exploitants sont comptables de leur valeur.

Ce service a pour fonction de faire imprimer les billets au nom de chaque salle et d'assurer leur acheminement en temps utile. Il dispose d'inspecteurs qui s'assureront par des contrôles volants de la régularité de l'emploi des billets et de la concordance des stocks restants et des déclarations hebdomadaires.

Imp. de La Cinématographie Française, 29, rue Marsoulan, Paris.

SERVICE DU CONTRÔLE DES RECETTES

La Société des Films

ROGER RICHEBÉ

15, Avenue Victor-Emmanuel III — PARIS (8^e)



présente

ARLETTY

dans

Madame Sans Gêne

D'APRÈS LA PIÈCE DE VICTORIEN SARDOU ET EMILE MOREAU

avec

Aimé CLARIOND
de la Comédie Française

Maurice ESCANDE
de la Comédie Française

Henri NASSIET
et

Albert DIEUDONNÉ

dans le rôle de

FOUCHÉ

NIEPPERG

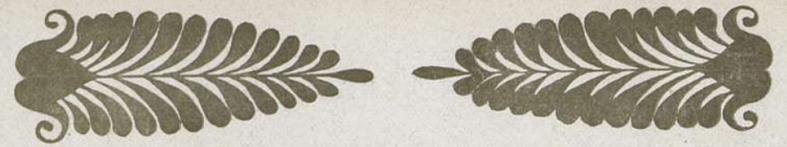
M^{al} LEFEBVRE

NAPOLÉON

Réalisation de

ROGER RICHEBÉ

dh
DESME



AGENCES

PARIS

15, Avenue Victor-Emmanuel III
BAL. 35-54

MARSEILLE

68, Boulevard de Longchamp

LYON

22, Rue Condé

BORDEAUX

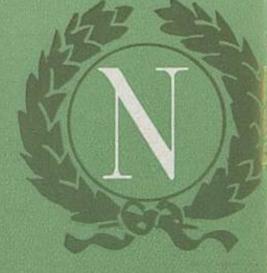
21, Rue Boudet

LILLE

56, Rue Faidherbe

BRUXELLES

86, Rue des Plantes



LE NUMÉRO:
8 Fr.

LE FILM

ORGANE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE FRANÇAISE
BI-MENSUEL

N° 16
24 MAI 1941

REPRISE DE LA PRODUCTION BELGE

Nous venons d'apprendre les nouveaux projets du producteur belge Gaston Schoukens. Son dernier film *Zig-Zag*, malgré les conditions difficiles dans lesquelles il avait été réalisé, a quand même connu un succès inespéré lors de sa première sortie à l'« Eldorado » de Bruxelles. Il sera de même dans toute la Belgique wallonne.

Gaston Schoukens commencera prochainement *Rembrandt et Cie*, un vaudeville parlé en français d'environ 2.500 mètres interprété par Roels qui a joué dans les derniers films de Schoukens. Ce film sera également diffusé dans le Nord de la France, et c'est pourquoi en plus des artistes belges, plusieurs acteurs lillois joueront dans *Rembrandt et Cie*.

Notre autre producteur Jan Venderheyden, dont le dernier film *Veel Geluk Monika*, production parlée en flamand, vient également de sortir sur les écrans belges, prépare actuellement une nouvelle réalisation sur laquelle nous donnerons des détails dans un prochain article.

Aux studios Lux à Bruxelles, Charles Dutilleul tourne pour les productions Gaston Schoukens, une fantaisie intitulée *Les Las-cars font du Ciné*, interprété par une troupe de jeunes gens de 14 à 15 ans. Ce film sera une première partie de 650 mètres.

D'autre part, sous la direction artistique de Guy Lou, on double *A Huit Clos* en français et on prépare la synchronisation française de *Madame Bovary*. J. H. V.

PRÉSENTATION D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ DE CINÉMA EN RELIEF "LE CYCLOSTÉRÉOSCOPE"

Un inventeur, M. François Savoye, a présenté à la Presse, la semaine dernière, un nouveau procédé de cinéma en relief.

A la différence de la plupart des procédés que l'on a pu voir en démonstration dans certaines salles de cinéma, qui étaient basés sur le principe des anaglyphes, le système inventé par M. Savoye permettra la vision directe et collective sur l'écran, sans que le spectateur ait besoin de se munir de lunettes à verres colorés.

Le « Cyclostéréoscope » de M. Savoye est basé sur le principe des réseaux lignés, déjà utilisés par M. Estenave pour la photographie. Les deux images, *droite et gauche* sont projetées simultanément sur un

écran, devant lequel tourne un tambour portant une grille sélective, à bandes parallèles, qui sépare pour les yeux des spectateurs ces deux images *droite et gauche*, d'où sensation du relief. Ce procédé permet également la projection de films en couleurs.

Disons tout de suite que la démonstration que M. Savoye a faite de son procédé, sur un appareillage d'études, n'a pas donné les résultats que le principe scientifique rigoureux du procédé pourrait permettre d'espérer.

Avec un appareil construit avec toute la précision désirée, il y aurait sans doute là une intéressante solution du cinéma en relief en vision directe.

LE CINÉMA EN SUISSE

Succès de la « Fugue de M. Petterson » et de « Les Petits Riens » à Genève
200^e de « La Fille du Puisatier » à Lausanne

VICHY. — Le nombre des films importés en Suisse a diminué dans une grosse proportion par suite de la guerre.

Quatre films nouveaux seulement viennent d'être présentés à Genève au cours de ces dernières semaines : un français, *Les Petits riens*, donné au Cinéma Molard, un allemand, *La Fugue de M. Petterson*, présenté

en version doublée française à l'Alhambra, et deux américains : *C'est une Date*, avec Deanna Durbin, projeté au Studio 10 et *La Jeunesse d'Edison*, avec Mickey Rooney, donné en version originale au Rialto.

Parmi les reprises projetées à Genève, figurent de nombreux films français : *Les Cinq Sous de Lavarède* (Carouge), *La Goualeuse* (Roxy), *Noix de Coco* (Trianon), *Le Grand Jeu* (A.B.C.), *Marseille mes Amours* (Colibri).

A Lausanne les recettes sont également excellentes. En ce moment l'exploitation dose ses programmes de nouveaux films et de reprises. On a fêté au Cinéma « Burg » la 200^e représentation de *La Fille du Puisatier*, au cours de la 16^e semaine du grand film de Marcel Pagnol, qui bat ainsi à Lausanne, et peut-être même en Suisse, tous les records existant de durée d'exclusivité.

La Première de "L'EMPREINTE DU DIEU" au Normandie

Vendredi soir 16 mai, devant une assistance comprenant de nombreuses personnalités du cinéma et de la presse, la Société Lux a donné au « Normandie » la première parisienne du grand film français *L'Empreinte du Dieu*, adapté du roman de Maxime van Der Meersch.

Drame puissant, qui se déroule dans le cadre pittoresque de la Flandre maritime et mêle à un conflit psychologique et sentimental profond une action prenante, ce film possède l'attrait supplémentaire de présenter d'admirables extérieurs de campagne, de dunes, et de la vieille Bruges aux cent canaux.

Le film est très vivant; il est remarquablement interprété par six artistes de grande classe : Pierre Blanchar, Annie Ducaux, Blanche Brunoy, Jacques Dumesnil, Ginette Leclerc et Larquay.

Il remportera certainement au « Normandie » un succès égal ou même supérieur à ce-

lui qu'il a obtenu à Bordeaux où il vient de réaliser à l'« Olympia-Gaumont » 269.625 francs en deux semaines, battant tous les records de recettes de la saison.

Précédant cette première, les dirigeants de la « Lux » avaient organisé à l'intention de leurs invités une charmante réception dans les salons du « Normandie ».



Annie Ducaux, Blanche Brunoy et Pierre Blanchar dans *L'Empreinte du Dieu*. (Photo Lux).

ACTIVITÉ DE LA PRODUCTION ESPAGNOLE

Nous empruntons à notre confrère berlinois « Film Kurier » les intéressantes notes qui suivent :

Madrid. — A l'exception d'Aranjuez, on tourne beaucoup dans tous les studios d'Espagne. Un des films actuellement réalisés s'appellera « *La Escuadrilla* ». Il retrace les aventures de quelques aviateurs espagnols sur le front de Cordoba pendant la guerre civile. Les extérieurs seront tournés sur un terrain d'aviation d'Andalousie, avec la collaboration de la flotte aérienne espagnole. L'action se passe en partie sur le Front et en partie dans l'arrière pays si pittoresque de l'Andalousie. C'est Antonio Roman qui dirige la mise en scène. Il est à remarquer que, pour la première fois, un critique de film est en même temps metteur en scène : en effet, Roman fait la critique cinématogra-

phique dans la revue mensuelle « Radio-Cinéma ». Alfredo Mayo tient le principal rôle de ce film, signalons que cet artiste vient d'être engagé par l'Hispano-Film pour le film « *Sarasle* ». La figure du célèbre violoniste espagnol doit en effet être évoquée à nouveau à l'écran, en même temps que celle de l'Impresario Montini, dont le rôle sera tenu par Alberto Roméa. C'est l'Allemand Richard Busch qui a fait le découpage du film. La musique est l'œuvre du compositeur espagnol José Muñoz Mulleda, membre des Beaux-Arts de Rome. On commencera à tourner le mois prochain dans les studios de Ciudad Lineal.

Au cours de leur tournée de concert à travers la France, l'Espagne et le Portugal, les petits chanteurs de l'Eglise de Regensburg ont séjourné dans la capitale espagnole où ils ont été accueillis avec un grand enthousiasme. La Tobis espagnole a profité de leur passage à Ciudad Lineal pour tourner avec les petits chanteurs un film documentaire. On a enregistré une série des plus beaux chœurs. Le film aura environ 500 mètres.



Gaby Morlay et Charles Vanel dans *Le Diamant Noir* que les Films Minerva présenteront prochainement.

(Photo Minerva)

BON SUCCÈS DE "VOLPONE" A MARIVAUX

Le beau film de Maurice Tourneur *Volpone*, qui est projeté en exclusivité depuis le 10 mai au Cinéma « Marivaux » à Paris remporte un très grand succès dans cette salle où le public ne cesse d'affluer.

Rappelons que *Volpone* est interprété par Harry Baur, Louis Jouvet, Charles Dullin, Fernand Ledoux, Alexandre Rignault et Mmes Delubac et Marion Dorian.

Ce film est une production de la Société Ile-de-France Films, distribuée par la Société U. F. P. C. pour la région parisienne.

Mercredi prochain 28 Mai, Première de "Sixième Étage" au Paramount



Une délicieuse scène de *Sixième Étage*. (Photo Pathé).

L'Enseignement des Langues Etrangères par le Cinéma Démonstration de la Méthode Miméphone

La méthode d'enseignement des langues vivantes « Miméphone », utilise le cinéma à la fois pour l'enseignement proprement dit, et également pour sa propagande.

Le film *Méphisto-41*, interprété par Jeanne Boitel, Daniel Clérice et Henri Rollan, montre trois cas où l'ignorance des langues étrangères crée un embarras grave. Une femme de chambre d'hôtel et un portier de palace; un industriel à qui une erreur d'interprétation, dans une lettre reçue de l'étranger, cause une perte considérable; un chanteur d'opéra obligé de refuser un rôle qui doit être interprété en allemand. A ce dernier, le diable en personne apparaît, et lui fait la démonstration étonnante d'une méthode ultra-rapide d'enseignement des langues étrangères. C'est la méthode Miméphone, fondée sur l'imitation, le « mimétisme ».

Le film présente ensuite un spécimen de la « leçon Miméphone » par le film. Des maîtres, à l'écran, prononcent des phrases-type, que les spectateurs sont invités à répéter à mi-voix. Ceux qui ont éprouvé la nécessité de connaître une langue étrangère, sont invités à assister aux « leçons Miméphone » par le film, dans des centres indiqués.

Actuellement le premier centre est installé 30, rue de Grammont, où des salles de projection équipées en 16 m/m passent, sans interruption, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, les films-leçons. La méthode garantit une initiation poussée à la langue choisie, en un mois. Son application

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le dernier numéro du *Film*, ce n'est pas le 4 juin, mais *mercredi prochain 28 mai* qu'aura lieu au Théâtre Paramount, à Paris, la première du film de Maurice Cloche *Sixième Étage*, production de la Compagnie Industrielle Commerciale Cinématographique distribuée par Pathé-Consortium Cinéma.

Ce film, adapté de la pièce à succès d'Alfred Gehri, qui a été jouée plus de 2.000 fois dans les quinze pays d'Europe, s'annonce comme l'une des productions françaises les plus marquantes de la saison.

CONFIEZ-NOUS
VOS MACHINES A ÉCRIRE USAGÉES
nous les reconstruirons
A BON COMPTE - RAPIDEMENT

COPY-BOURSE

130, Rue Montmartre, PARIS - Tel. : GUT. 15-11

Veillez noter que APRÈS LE 15 JUIN

il sera trop tard pour remettre un ordre d'inscription ou de publicité pour l'annuaire professionnel

TOUT-CINÉMA

Les souscriptions à un exemplaire complet sont maintenues au prix de 60 francs jusqu'à la date de parution. Chèques Postaux, Paris 340-28.

Ecrivez ou téléphonez d'urgence :

LE TOUT-CINÉMA 1941

19, Rue des Petits-Champs, PARIS (1^{er}) - RIC. 85-85

NOUVELLES DE LA PRODUCTION EN FRANCE

Les Films que l'on tourne

NEUILLY

NOUVEAU FILM COMMENCE

PECHES DE JEUNESSE

Production

CONTINENTAL FILMS

Genre : Comédie sentimentale.

Réalisateur : Maurice Tourneur.

Aut. - Adapt. - Dialogues : Albert Valentin, Michel Duran, Charles Spaack.

Chef - opérateur : Amand Thirard.

Décor : Guy de Gastyne.

Régie générale : Wipf.

Ingénieur du son : Carrère.

Enregistrement : Klangfilm.

Studios : Neuilly.

Interprètes : Harry Baur, Marguerite Ducouret, Guillaume de Saxe, Monique Joyce, Pierre Larquey, Pasquali, Andrée Champeaux, Nina Sinclair, Jany Grazzia.

Commencé le 12 mai 1941, aux studios de Neuilly.

BILLANCOURT

PREMIER RENDEZ-VOUS

Réal. : Henri Decoin.

Genre : Comédie sentimentale.

Vedettes : Danielle Darrieux, Gabrielle Dorziat, Fernand Ledoux, Jean Tissier, Suzanne Delhelly, Pierre Jourdan.

Travail : 5^e semaine.

Commencé le : 22 avril 1941.

Prod. : Continental Films. Henri Decoin continue la réalisation de ce film.

MARSEILLE

LE CLUB DES SOUPIRANTS

Réal. : Maurice Gleize.

Genre : Comédie gaie.

Vedettes : Fernandel, Max Dearly, Saturnin Fabre, Andrex, Marcel Vallée, Colette Darfeuil, Louisa Carletti, Annie France.

Dir. de prod. : F. Carron.

Travail : 5^e semaine.

Commencé le : 28 avril 1941.

Prod. : Continental Films.

Maurice Gleize continue la réalisation de ce grand film gai.

FILMS TERMINÉS AU MONTAGE

LE DERNIER DES SIX

Réal. : Georges Lacombe.

Genre : Film policier.

Vedettes : Pierre Fresnay, Michèle Alfa, Jean Chevrier, André Luguet, Suzy Delair, Lucien Nat.

Terminé le : 15 avril 1941.

Monteur : Marguerite Beaugé.

Prod. : Continental Films.

L'ASSASSINAT DU PÈRE NOËL

Réal. : Christian-Jaque.

Genre : Enigme policière féerique.

Vedettes : Harry Baur, Raymond Rouleau, Robert Le Vigan, Renée Faure.

Terminé le : 25 avril 1941.

Monteur : René Le Hénaff.

Prod. : Continental Films.



Louis Jouvet et Harry Baur dans *Volpone* qui remporte actuellement un grand succès à « Marivaux ». (Photo Ile-de-France-Films)

FILMS EN PRÉPARATION

MADAME SANS-GÈNE

■ Aux studios de Saint-Maurice, on commence à monter les décors de *Madame Sans-Gêne*, dont Roger Richebé doit commencer la réalisation dans les premiers jours de juin. Rappelons, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, que le rôle de Madame Sans-Gêne sera tenu par la fine et piquante comédienne Arletty, celui de Napoléon par Albert Dieudonné, celui du Maréchal Lefebvre par Nassiet, celui de Fouché par Clariond et celui de Nieperg par Escande.

PREMIER BAL

■ C'est également aux studios de Saint-Maurice, et à la même époque, que Christian-Jaque commencera la réalisation du premier film de la production Discina, *Premier Bal* (nouveau titre de *L'Impasse*) dont le scénario et les dialogues sont de Charles Spaak. En plus de Marie Déa, M. André Paulvé, vient d'engager pour ce film François Périer, Raymond Rouleau, et Fernand Ledoux. Notre ami Raymond Villette sera, comme pour *L'Assassinat du Père Noël*, l'assistant de Christian-Jaque.

LA CHANSON DE PARIS

■ C'est le 2 juin, aux studios Pathé de la rue Francœur, à Paris, que Jean Boyer commencera la réalisation de *La Chanson de Paris*, première production de la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé-Cinéma dont la vedette est, comme nous l'avons annoncé, le très populaire artiste Charles Trénet. Chef-opérateur : Christian Matras.

NOUS, LES GOSSES

■ Louis Daquin prépare activement le film qu'il va tourner pour la Société d'Exploitation des Etablissements Pathé : *Nous les Gosses*, sur un scénario original de Gaston Modot et Hilaro. M. Borderie vient d'engager Jean Bachelet comme chef-opérateur de ce film, dont les dialogues seront écrits par Gabriel Chevalier, l'auteur de *Clochemerle*.

La semaine dernière, Louis Daquin a reçu aux studios Francœur de nombreux gosses, parmi lesquels il a choisi quelques interprètes de son film, dont la réalisation commencera courant juillet.

Vous désirez améliorer l'ACOUSTIQUE, rénover la DÉCORATION

PARTIELLEMENT OU PROVISOIREMENT DE VOTRE SALLE

Adressez vous en toute confiance à

SOCIÉTÉ MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

9, RUE FRÉDÉRIC BASTIAT, PARIS (8^e)

Téléphone : ELYSÉES 61-19

qui vous établira, à titre gracieux, étude et devis forfaitaire avec solution garantie

Vendeurs exclusifs des Tissus AMIANTE DE CONDÉ DU FERODO - Plus de 500 salles traitées

Dalles absorbantes "MAROC" - Écrans - Rideaux - Tissus décoratifs - Fauteuils neufs et occasion

PENDANT HUIT JOURS

Paris a fait fête à ZARAH LEANDER

La grande vedette européenne de l'A. C. E., Zarah Leander vient de passer dix jours à Paris.

L'émouvante interprète de *Paramatta* et de *Pages Immortelles*, dont la voix chaude et vibrante a fait la conquête du public français, est arrivée dans la capitale, le samedi 10 mai. Elle venait synchroniser dans un studio parisien ses derniers films.

Au cours de ce séjour, dont chaque minute a été utilement employée, Zarah Leander a été l'objet de nombreuses manifestations organisées en son honneur.

Ce fut d'abord, mardi 13 mai, dans l'Hôtel du Faubourg Saint-Honoré où elle était descendue, une première prise de contact de Zarah Leander avec la presse parisienne.

Zarah Leander ne nous laissa pas le temps de nous impatienter. Grande et magnifiquement rousse, elle arriva avec une exactitude royale, tout de noir habillée, souriant avec douceur, et pas du tout effrayée par la foule des journalistes qui l'entourèrent immédiatement.

Les questions fusaièrent de toutes parts, en français, en allemand, en suédois.

Zarah Leander est en effet de nationalité suédoise. Elle naquit dans la Suède Centrale, en Dalicarlén. Elle avait toujours été attirée par le théâtre et elle débuta sur la scène dans des drames musicaux où faisait merveille sa voix au timbre chaud et ample. Elle joua à Stockholm, aux côtés du grand artiste regretté Gosta Eckman.

Elle joua à Paris, à Vienne, mais bientôt devait quitter la scène pour le studio.

Le premier film où elle parut, était *Patrie*, de Carl Froelich. La Ufa n'hésita pas à engager cette grande artiste, qui depuis n'a



Zarah Leander, l'émouvante vedette de *Paramatta*, *Magda*, *Pages Immortelles*, que nous reverrons bientôt dans un grand film A. C. E. : *Le Chemin de la Liberté*.



Dès son arrivée à Paris, Zarah Leander a reçu la presse parisienne. Sur la photo de droite, on reconnaît M. Jean Luchaire, Président du Groupement de la presse quotidienne; M. Gerber, Directeur de *Paris-Soir*; M. M. Peter, Directeur du *Petit Parisien*; M. Ménard, Rédacteur en chef du *Matin* et M. Ehrh, Président de l'A. C. E.

pas cessé de tourner pour l'importante firme. Ses films sont encore présents à toutes les mémoires : *Paramatta*, *La Habanera*, *La Belle Hongroise*, *Magda*.

Mais ce sont ses deux derniers films qui l'ont réellement imposée comme l'une des premières vedettes du nouveau cinéma européen : *Pages Immortelles*, l'un des plus grands succès de cette saison, où elle prête ses traits à une grande dame russe amie du célèbre musicien Tchaikowsky, *Le Chemin de la Liberté*, que nous verrons bientôt, où elle fait revivre une grande cantatrice du siècle dernier, *La Corvelli*.

La voix de Zarah Leander est irremplaçable; nulle autre qu'elle-même ne pouvait synchroniser en français les films qu'elle a tournés en allemand. Le public pourra donc que se réjouir d'entendre l'interprète originale du *Chemin de la Liberté*, dans la version doublée de cette production.

Zarah Leander a profité de son séjour à Paris pour visiter les grands couturiers, les modistes, faire une apparition dans les restaurants et les cabarets en renom, car Paris est toujours Paris.

Voici ce que nous a dit Zarah Leander, que nous devons revoir le surlendemain, au cours d'un déjeuner organisé en son honneur, par les dirigeants de l'A. C. E. Toute la presse était présente. Les directeurs des grands quotidiens avaient tenu à venir saluer personnellement la vedette suédoise. On remarquait à la table d'honneur M. Jean Luchaire, directeur des *Nouveaux Temps*; M. Mesnard, rédacteur en chef du *Matin*; M. Peter, directeur du *Petit Parisien*; M. Gerber, directeur général de *Paris-Midi* et de *Paris-Soir*; M. Richard Ehrh, président de l'A. C. E.; M. Grell, également de l'A. C. E.; M. Pierre Merly, délégué des Groupements d'Exécution du C. O. I. C., etc.

Une grande réception du soir, en l'honneur de la grande artiste, fut organisée le mardi 20, par M. Greven, Directeur général de la « Continental Film », chez « Ledoyen-Impératrice ».



Jamais, une artiste n'a été l'objet d'un accueil aussi spontané et touchant. Voici Zarah Leander en compagnie de Serge Lifar, Cécile Sorel et Jean Cocteau.



Le Tout Paris a tenu à faire fête à Zarah Leander. La voici entourée par les artistes les plus réputés de Paris.



Mais Zarah Leander a également tenu à s'entretenir avec le personnel de l'Alliance Cinématographique Européenne.

Elle eut le plaisir d'y rencontrer ses camarades de l'écran les plus notoires, artistes, metteurs en scène, auteurs. Citons ainsi : Mmes Danielle Darrieux, Jacqueline Delubac, Renée Saint-Cyr, Arletty, Corinne Luchaire, Spinelly, MM. Harry Baur, Pierre Benoit, Georges Simenon, Joan-

non, Dréville, Caruë, Tourneur et son fils, Lecombe, Decoin, Christian Jaque, etc.

Une autre réception organisée à l'Ambassade d'Allemagne devait clôturer la semaine parisienne de Zarah Leander, qui s'est déclarée enchantée de son séjour à Paris.



A Paris, Zarah Leander a un sourire heureux et d'une douceur inexprimable.



Et Zarah Leander nous a quittés, ravie et profondément émue de son séjour parmi nous. Au revoir, Paris, A bientôt!...



Zarah Leander entourée du personnel enthousiaste de l'A. C. E.

(Photo A.C.E.)

L'EXPLOITATION A BRUXELLES

Dans les Salles d'Exclusivité

Bruxelles. — La plupart des films nouveaux présentés à Bruxelles au cours du mois d'avril ont été des productions allemandes de la Tobis et de l'Ufa. Voici un aperçu des programmes des salles d'exclusivité bruxelloises pendant cette période.

« **Métropole** ». — *Ménage moderne* (Ufa) avec Lilian Harvey et Willy Fristch; *Les Mains libres* (Tobis) avec Brigitte Hornay; *Faux Pas* (Ufa) avec Marianne Hoppe; *Hourrah! je suis Papa* (Ufa), avec Heinz Rühmann (vers. franç.) (2 semaines).

« **Plaza** » et « **Agora** ». — *Le Petit Chocolatier* (Tobis) avec Hans Moser; *Femme sans Passé* (Tobis) avec Sybille Schmitz; *Premières Amours* (Ufa-Terra) avec Hertha Feiler; *Jeunes Filles d'aujourd'hui* (Ufa) avec Magda Schneider (version originale au « Plaza » et version française à l'« Agora »). Du 1^{er} au 8 mai, le « Plaza » a projeté en version originale *La Cruche brisée* (Tobis) avec Emil Jannings, tandis que l'« Agora » redonnait en version française *Premières Amours*.

« **Eldorado** ». — *Le Paradis des Célibataires* (Ufa) avec Heinz Rühmann (2 semaines); *Toute une Vie* (Tobis-Wien Film) avec Paula Wessely; *Meurtre au Music-Hall* (Ufa); *Bal masqué* (Ufa) avec Ilse Werner (version française).

« **Studio Arenberg** ». — *On a perdu une Femme* (3^e semaine); *Lendemain de Divorce* (Tobis) avec Louise Ullrich (3^e semaine); *Hourrah, je suis Papa* (Ufa).

« **Stuart** ». — *Un Cas désespéré* (La Folle Etudiante) avec Jenny Jugo (2^e semaine) (vers. française); *Le Paradis des Célibataires* (Ufa) avec Heinz Rühmann (2 semaines); *On soupçonne Ursula* (Tobis), film policier (2 semaines).

« **Galerias** ». — *Femmes pour Golden Hill* (Ufa) (3^e semaine), *Le Juif Süss* (Terra-Ufa) (vers. français) (4 semaines).

« **Beaux-Arts** ». — *Jeunesse* (10, 11 et 12^e semaine) avec Kristina Söderbaum; *Remontons les Champs-Élysées* (reprise) et *Les Bagueurs*.

LES FILMS FRANÇAIS

Parmi les reprises de films français projetés à Bruxelles dans les salles de première vision pendant le mois d'avril, nous relevons les titres de *La Règle du Jeu* (2 semaines) au « Caméo »; *La Loi du Nord* (2 semaines) en parallèle à l'« Ambassador » et à l'« Acropole »; *Mon Oncle et mon Curé*, à l'« Ambassador »; *L'Or du Cristobal*, *L'Homme du Niger*, *La Femme du Boulanger*, *Le Patriote*, *La Chaste Suzanne* au « Roxy »; *Désiré* de Sacha Guitry, *Le Récif de Corail*, *Le Secret d'une Vie*, *Eusèbe Député*, *Cavalcade d'Amour* au « Normandie »; *Remontons les Champs-Élysées* aux « Beaux-Arts »; *Mon Curé chez les Riches* au « Crosly-Nord »; *Paris-New-York*, *Café de Paris* au « Queen's »; *Nuits de Feu* à l'« A.B.C. »; *Le Dernier Tournant* au « Cinéphone ».

J. V. H.

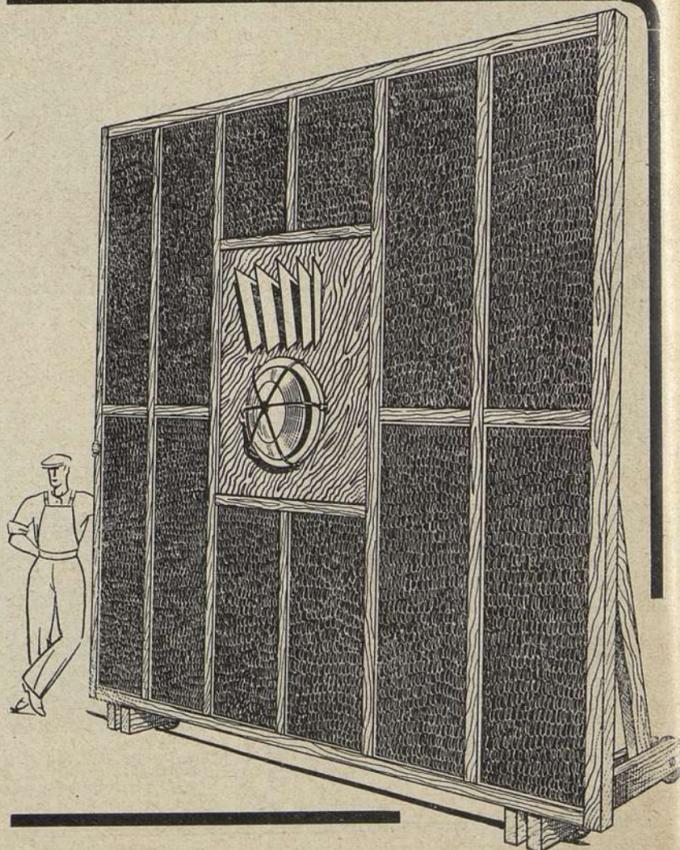
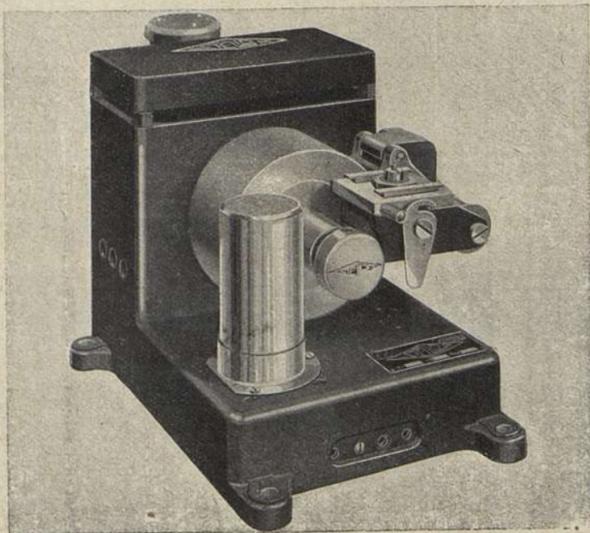


Une des premières photographies du nouveau film de Zarah Leander *Le Chemin de la Liberté* dans lequel elle interprète le rôle d'une grande cantatrice : La Corvelli.

(Photo A.C.E.)

Du Lecteur au Haut-Parleur

une installation sonore doit former un tout harmonieux, étudié et réalisé par une équipe de spécialistes avertis.



A. CHARLINI

CONSTRUCTEUR, SOCIÉTÉ A. R. L. AU CAPITAL DE 800.000 FRANCS
181 bis, ROUTE DE CHATILLON, MONTROUGE (Seine)

POUR LES DIRECTEURS

Rubrique consacrée
à la vie
de l'Exploitation

Le 1^{er} Mai, les Salles de Nancy ont donné des Séances gratuites

Grand Effort du "Pathé"

Nancy. — Le 1^{er} mai, de 10 h. à midi, toutes les portes de nos cinémas furent ouvertes pour recevoir gratuitement les orphelins, les petits déshérités, les enfants des prisonniers ainsi que les chômeurs et les indigents.

Beaucoup de salles de la région suivirent ce bel exemple : à Lunéville, « Stanislas » où M. Ruettard invita en plus tous les anciens combattants; à Pont-à-Mousson, « Eden »; à St-Nicolas, « Mondial »; à Blainville, « Le Trianon »; à Epinal, « Le Palace »; à Raon-l'Étape, « Le Rex »; toutes salles appartenant au circuit Pontet-Thomos et à Pompey, salle de M. Friaise.

Directeurs et personnel, se dépensèrent pour recevoir cette clientèle d'un jour. Les programmes bien choisis, procurèrent aux invités une distraction saine et variée.

Nous vîmes, à l'« Eden », Mme Thiébault, femme du Directeur, distribuer des douceurs aux tous petits... heures de bonheur qui récompensèrent pleinement ceux qui les créèrent.

La grande production de l'A.C.E. *Le Juif*

MATÉRIEL ET ACCESSOIRES POUR CINÉMAS
Mécanique et Réparation

E. STENGEL

11 & 13, Rue Faubg Saint-Martin - PARIS (X^e)

Tél. : BOT. 19-26 Métro : Strasbourg-St-Denis

Charbons "LORRAINE"
MIROIRS

LAMPES d'exitation — de projection
d'amplis — de secours

Cellules Photos Electriques

Lanternes "Sortie" - Lampes "Pilote de Contremarche"
Tableaux "Prix des Places" à caractères interchangeables
Rouleaux de papier - Cartes de sortie - Loué - Vestiaire

Une nouvelle Salle à Valence: le "REX"

Valence possède depuis deux mois une très belle salle de première vision située en plein centre de la ville, dans l'immeuble « Résidence », le Rex.

Longue et spacieuse, d'une capacité de 500 fauteuils, le « Rex » a été construit par un architecte de Saint-Etienne, M. Gouyon.

Le directeur de cette salle très moderne, dotée de tous les perfectionnements du confort et de la technique est M. Michalet.

Ajoutons que l'installation de la cabine a été faite par les Etablissements François de Grenoble : elle est équipée avec des projecteurs froids Victoria VI et le nouveau système sonore D. T. 40 dont M. François est le réalisateur.

C'est le 15 mars qu'a eu lieu l'inauguration du « Rex », au cours d'une soirée sur invitations à laquelle assistait Le Préfet de la Drôme, d'autre part M. Michalet avait eu la généreuse pensée d'offrir les recettes de la première semaine au « Secours National ».

M. J. K.

TROIS FILMS NOUVEAUX A BORDEAUX

"PARADIS PERDU" "JEANNE DORÉ" et "CEUX DU CIEL"

En deux semaines "L'EMPREINTE DU DIEU" a fait 270.000 francs à l'Olympia

Bordeaux. — Au cours de cette dernière quinzaine (7 au 20 mai), trois nouveaux films ont été projetés en exclusivité à Bordeaux :

Paradis Perdu, la belle production française d'Abel Gance, avec Fernand Gravey, Micheline Presles et Elvire Popesco, donné pendant deux semaines à l'« Olympia-Gaumont ».

Jeanne Doré, film franco-italien, tiré de la pièce de Tristan Bernard avec la grande artiste Grammatica, Jacqueline Francey, L. Civry, donné du 7 au 13 mai au « Fémina ».

Ceux du Ciel, film français, avec Marie Bell, Pierre Renoir et Jean Galland, donné du 14 au 20 mai également au « Fémina ».

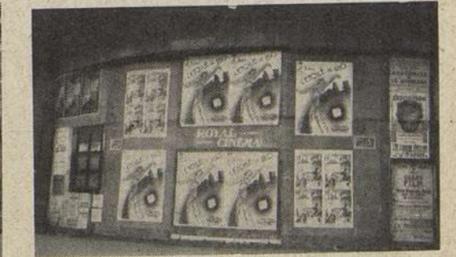
Rappelons que *L'Empreinte du Dieu*,

projeté pendant deux semaines (du 23 avril au 6 mai) à l'« Olympia », a totalisé dans cette salle une recette de 269.625 francs dont 162.477 la première semaine et 107.148 la seconde, battant de presque 20.000 francs *Nuit de Décembre*, projeté également deux semaines.

Signalons toutefois que l'exploitation de *Nuit de Décembre* avait été quelque peu handicapée par la concurrence du « Fémina » avec les représentations de Charles Trénet.

Au cours de cette dernière quinzaine, la concurrence du cinéma a été le « Trianon » avec l'opérette *Comte Obligado* et le tour de chant de Jean Tranchant.

G. C.



Le passionnant film policier de Tobis, *L'Etoile de Rio*, a remporté un grand succès dans toute la France. Voici des photographies montrant l'exploitation et les résultats obtenus par le « Royal Cinéma » de Saint-Etienne avec *L'Etoile de Rio*.

(Photo Tobis)

A NANTES LA FORMULE DU PERMANENT EST ACCUEILLIE AVEC UNE FAVEUR DE PLUS EN PLUS MARQUÉE

Succès de "Pages Immortelles", "Le Maître de Poste", Monsieur Hector"

Nantes. — La formule du «permanent» est décidément celle qui paraît plaire le mieux ici. Adoptée par presque toutes nos grandes salles, elle donne d'excellents résultats.

De cette faveur très marquée que le «permanent» rencontre auprès du public nantais, nous ne citerons que cette seule preuve : le «Studio», la très coquette nouvelle salle que M. Pineau a ouverte en plein centre, a, en trois mois et demi, réalisé un nombre d'entrées vraiment impressionnant. Voilà qui récompense cet aimable et intelligent directeur du bel effort qu'il a fait pour doter notre ville de cette délicieuse bonbonnière où le spectateur est certain de trouver, à des prix abordables, tout le dernier confort moderne en même temps que des programmes toujours choisis avec un parfait éclectisme.

LES FILMS PROJÉTÉS A NANTES

Depuis février, le rendement des programmes s'est maintenu, pour la majorité de nos grands cinémas, à un niveau très satisfaisant. Ce résultat est dû aux efforts acharnés des exploitants nantais pour offrir à leur clientèle des films de qualité.

A l'«Olympia», le plus gros succès des premières visions est allé à *Pages Immortelles*, incontestablement une des meilleures productions présentées cet hiver; *L'Entraineuse*, *Ceux du Ciel* et *Le Récif de Corail*. A côté de ces nouveautés, des reprises de *Feux de Joie*, et surtout du *Puritan*, ont été particulièrement goûtées. Si *Courrier d'Asie* n'a pas donné des résultats aussi excellents qu'on pouvait l'espérer, l'«Olympia» a pris pour Pâques une éclatante revanche avec *Les Surprises de la Radio*.

Un accueil vraiment «trionphal» a été fait au «Palace» à la magnifique œuvre de Gustav Ucicky, *Le Maître de Poste* qui a fait avec ce film des salles splendides. Les Nantais ont apprécié, comme il convenait, le jeu si sobre et si puissant du grand Heinrich

George. Le «Palace» a également projeté le très intéressant drame social *La Lutte héroïque*, le drame réaliste *Campement 13*, et le si amusant *Monsieur Hector* qui a été un très heureux dérivatif. Citons encore à côté de ces grandes premières : *Marseille mes Amours*, *Ils étaient 9 Céliataires*, *Les Mains libres* et *L'Or du Cristobal*.

Au «Katorza», signalons plus particulièrement *Son Oncle de Normandie* et *La Dame de Vitte* sympathiquement accueillis.

Dans les salles de seconde vision, nous relevons parmi les derniers films projetés :

Au «Royal», *Barcarolle*, *La 13^e Enquête de l'Inspecteur Grcy*, *César*, *Mireille*, *Tarass Boulba* et les toujours délicieuses *Vignes du Seigneur*.

Au «Rex», *Panique dans la Jungle*, *Destinée de Femme*, *Police mondaine*, surtout *François 1^{er}* et *Monsieur Bretonneau*.

Nous examinerons prochainement l'effort des salles de quartier. Disons tout de suite qu'il est très satisfaisant.

L'EXPLOITATION A SAINT-NAZAIRE

A Saint-Nazaire, deux grands succès : *Le Maître de Poste* au «Caméo», à ce film a fait de très belles recettes.

Monsieur Hector à l'«Athénée» qui a permis aux nombreux admirateurs de Fernandel de venir applaudir leur vedette favorite.

Signalons encore au «Caméo» : *Pages Immortelles* et *Congo Express* bien accueillis, et encore *Le Coupable*, *Une Mère*, *La Maison du Maltais*, *Nanette*, etc...

A l'«Athénée» : *Le Beau Danube bleu*, *Le Grand Elan*, comédie sportive qui a beaucoup plu, *La Lutte héroïque*, *Le Dernier Tournant*, etc...

Quant au «Celtic», il a passé ces derniers temps : *Remontons les Champs-Élysées*, *Le Feu de Paille*, *Le Cœur disposé*, *Le Micoche*, *Mon Oncle et mon Curé*, *Le Petit Chose*, etc., etc...

J.-J. B.

A TOULOUSE L'EXPLOITATION FAIT DE BONNES RECETTES AVEC DES FILMS INÉDITS OU DES REPRISSES

"Les Musiciens du Ciel", "Angélica", "L'Enfer des Anges", "La Vieille Fille" "Au Revoir M. Chips" et le "Le Juif Süs" ont été les derniers succès

Toulouse. — L'exploitation toulousaine s'est fort bien comportée, durant ces derniers mois. Les recettes de nos établissements se maintiennent à une cadence régulière; il faut dire aussi que les exploitants font tout ce qu'ils peuvent pour présenter des programmes de choix.

Gaumont-Palace (S.N.E.G.)

Après une reprise des *Musiciens du Ciel*,

avec René Lefèvre et Michèle Morgan, qui remporta un éclatant succès, cet établissement nous a présenté *Angélica*, reprise du plus gros succès de la saison; *La Femme aux Tigres* avec la remarquable actrice Hertha Feiler; *Le Parfum de la Femme traquée*; *Le Professeur Schnock*; *Le Chien des Baskerville* (en reprise); *Un Cheval sur les Bras*; *Elles étaient Douze Femmes* (en repré-

se); *Tom Sawyer Détective*; *A Caliente*; *Faux Témoignage*; *L'Enfer des Anges*, émouvant film de Christian-Jaque, qui a tenu l'écran deux semaines, et a obtenu un excellent rendement avec, au même programme, un grand reportage; *Pèlerins de la Mecque*; *Les Conquérants* (en reprise), remarquable production en Technicolor avec Errol Flynn et Olivia de Havilland qui a obtenu un gros succès.

Variétés (Société des Cinémas de l'Est).

M. Bucamp, l'actif et sympathique directeur de cette importante salle, présente toujours des programmes variés du meilleur goût, c'est ainsi qu'après *La Vieille Fille*, avec Bette Davis et Miriam Hopkins, nous vimes *Mélodie de la Jeunesse*; *Soixante-dix Heures d'Angoisse*; *Ceux du Ciel*, qui a obtenu pendant une semaine, un excellent rendement; *Mademoiselle et son Bébé* avec Ginger Rogers; *La Fugue de Monsieur Peterson* avec Hans Albers, fine comédie qui a été très goûtée; *La Grande Parade* de Walt Disney; *Un Grand Bonhomme*; *Hôtel pour Femmes* avec, au même programme, le sympathique ensemble *Jo Bouillon et son Orchestre*; *Echecs à la Dame*.

Plaza (Société Cinéssor).

Après la brillante carrière de *Au Revoir Monsieur Chips*, avec Robert Donat, nous avons eu le plaisir de voir les reprises suivantes : *Anna Karénine* (excellent rendement); *Un Envoyé très spécial*; *Suez*; *Le Retour de Gisco Kid* avec Warner Baxter.

Le «Plaza» nous a également présenté sur scène deux pièces de Marcel Pagnol : *Topaze* avec Félix Oudart, Arnaudy, Yolande Laffon et Marius avec Henri Guisol, Aquistapace, Mireille Ponsard, Orbal.

Trianon-Palace (M. Pouget, Directeur Propriétaire.

Cette salle a projeté :

La Tradition de Minuit (en reprise) avec Viviane Romance et George Flament; *Saturnin* avec Gorlett. Au même programme, sur scène : *Philippe Brun et son orchestre Swing* (très bon rendement); *Tempête* (en reprise); *L'Embassade* avec Valentine Tessier et Pierre Renoir; *Ramuntcho* (en reprise). Au même programme, sur scène : *Mario Melfi* et son orchestre argentin (énorme succès); *L'Emigrante* (en reprise) avec Edwige Feuillère.

Actuellement, la coquette salle du boulevard de Strasbourg, présente en première mondiale *Les Petits Riens*, le dernier film de Yves Mirande, avec Fernandel, Raimu, Cécile Sorel, Andrex, Simone Berriau, Claude Dauphin.

R. B.

Victoria
- Electric

Fondée en 1928
5, Rue Laffitte - PARIS - 8^e
Laboratoire 15-00
Métro Villiers

Lecteurs de son, Cellules, Lampes phoniques, Pré-ampli, Ampli, Haut-Parleur, Tube optique, etc...
Lanterne à arc, Micros, Bobines enrouleuses, etc...
Réparation — Mécanique — Projecteurs

Tout ce qui concerne le matériel et les accessoires cinématographiques

LA SOCIÉTÉ "ELECTROTECHNIQUE MODERNE" PRÉSENTE SON NOUVEAU MODÈLE DE MATÉRIEL STANDARD « LE SPHINX »

Nous avons déjà signalé la reprise de l'activité de la Société Electrotechnique Moderne, que dirige M. Laboulais, bien connu dans la corporation. Cette entreprise, on le sait, a repris toute son activité, à peine interrompue par les événements de juin 1940, sous une forme à caractère artisanal : « Nous sommes une petite maison, nous devons le rester », aime à dire M. Laboulais. « Nous ne visons pas tant à équiper les grosses salles d'exclusivité, mais surtout l'exploitation moyenne. Nous connaissons d'ailleurs bien la clientèle des centres ruraux qui, avec les événements actuels, va jouer de plus en plus un rôle important dans la reprise du cinéma dans les campagnes. »

« Regardez, a-t-il ajouté, interrogez nos ouvriers, penchez-vous sur nos dessins, vous y verrez un souci constant d'une adaptation aux besoins cinématographiques et dites bien qu'il n'est pas nécessaire d'être une grosse entreprise pour être une grande entreprise. »

« Des experts en matière d'organisation industrielle ont écrit, il y a déjà bien des années : « La valeur d'une entreprise ne se juge pas sur la somme des capitaux investis ni sur la surface des terrains occupés, mais uniquement sur son efficacité. »

Au cours de la visite des ateliers, nous avons pu constater que le Département « 16 m/m », sort en série un appareil robuste, simple et pratique, et également, transforme les appareils de 17 m/m 5 en 16 m/m sur Pathé Junior, Pathé 175 et Super Rural.

Le Département « Radio » continue la fabrication des amplificateurs 10 watts, 15 watts et 30 watts à triple compensation sonore qui ont établi depuis longtemps sa réputation.

"LE SPHINX" NOUVEAU MATERIEL STANDARD POUR LA MOYENNE EXPLOITATION

D'autre part, l'Electrotechnique Moderne s'est assurée la représentation d'un matériel standard particulièrement adapté aux circonstances actuelles. La mise au point du « Sphinx » s'achève et se révèle comme une réalisation heureuse pour l'exploitation moyenne.

Le « Sphinx », portable ou fixe, permet les étapes successives dans cette exploitation (la plus répandue en France) avec financement échelonné. L'exploitant qui se rend acquéreur d'un appareillage simple avec lampe à incandescence, pourra ensuite acheter un poste double avec même

éclairage, puis, quand l'exploitation a déjà donné des résultats probants, adopter l'éclairage par arc sans autres frais qu'une adaptation limitée et facile du matériel, modifiable aussi par fractions adaptables, ce qui évite les dépenses inutiles.

Les études pour le « Sphinx » ont été réalisées par des techniciens rompus depuis vingt-cinq ans à la mécanique de précision appliquée au cinéma et possédant une longue expérience des besoins pratiques de l'exploitation et du travail de cabine. On a tenu compte que même un projecteur peu coûteux doit posséder les éléments indispensables à un travail continu, voulu par une clientèle de plus en plus exigeante. La tenue mécanique « dans le temps » d'un appareil est fonction de la robustesse de ses organes et de l'interchangeabilité de ses pièces.

Le « Sphinx » est avant tout un projecteur simple et robuste. Ses pièces sont non seulement interchangeables, mais encore ce changement peut s'opérer « entre deux bobines » et même, pour certaines, instantanément et sans le secours d'aucun outillage. Chaque organe a été étudié dans ses moindres détails avec la préoccupation dominante d'un fonctionnement parfait, d'une qualité irréprochable et d'un usinage économique. Sa construction, exécutée par des ouvriers spécialistes du cinéma, possède le fini propre aux artisans de la Région parisienne, berceau incontesté de la mécanique de précision.

La première présentation, faite devant des techniciens particulièrement qualifiés et réputés du cinéma, a d'ailleurs été concluante.

CARACTERISTIQUES DU "SPHINX"

Les différentes caractéristiques que nous avons notées sont :

Une table destinée à supporter un appareil à droite et un appareil à gauche, d'un encombrement tellement réduit qu'elle laisse perplexé quant au logement des deux projecteurs, et cependant nous avons constaté son utilisation rationnelle.

Son orientation se fait en tous sens, sans secours d'aucune chaîne de retenue, d'aucun écrou de serrage, et elle permet d'éviter le réglage du second projecteur quand le premier a été réglé sur l'écran.

Son mode de fixation est ingénieusement établi. Il se fait en quelques secondes. Nous disons bien « secondes ».

Le mécanisme, rendu silencieux par l'emploi de pignons céleron sur pignons acier dur, est compris dans un carter très léger, entièrement graissé sous pression.

L'obturateur est naturellement un obturateur à boisseau, mais d'une réalisation nouvelle, avec volet automatique de sécurité.

Les glissières et les presseurs de film se démontent séparément et instantanément pour un nettoyage rapide.

Cet appareil est conçu pour trois modes d'éclairage différents :

1° Eclairage de la projection par lampe basse tension servant également de lampe d'excitation de cellule. (Les avantages de la basse tension sont bien connus de tous les exploitants : économie à l'achat et à l'entretien, durée plus longue, brillance plus grande, chances de panne réduites).

2° Eclairage de la projection par lampe à incandescence 110 volts, et éclairage de la cellule par lampe d'excitation séparée. Connaissant les difficultés d'approvisionnement en lampes de projection, surtout dans certaines contrées, on conviendra que cette formule nouvelle d'éclairage interchangeable dénote bien le souci... d'en éviter aux exploitants.

3° Eclairage par lampe à arc.

Un nouveau dispositif de cadrage fixe, ayant les avantages du cadrage par rotation du tambour de croix, mais beaucoup moins onéreux, a longuement retenu notre attention.

Nous signalons un guichet optique réglable en marche pour l'éclairage de la piste sonore, spécialement intéressant dans l'emploi de la densité fixe.

Le refroidissement de la lampe de projection, particulièrement efficace, permet d'enlever celle-ci instantanément sans risquer de se brûler, quelle que soit la durée de la projection.

Le démontage instantané de la lampe de projection, de la lampe d'excitation de cellule et de la cellule, s'opère sans le secours d'aucun outillage.

Bien d'autres petits détails seraient encore à signaler qui prouvent une connaissance majeure du travail de l'opérateur... et de ses risques.

Un lecteur indépendant complète ce premier train de matériel vraiment moderne. D'un encombrement très réduit, il peut se fixer sur tous les projecteurs et sur toutes les tables existantes, en arrière, en avant et même sous le projecteur.

Deux lampes d'excitation montées sur tourelle laissent la possibilité d'avoir toujours une lampe prête en cas de panne de la lampe d'excitation.

C'est bien là un modèle d'appareil standard robuste et efficace, mis au point des perfectionnements fournis par la technique moderne et apportés par l'expérience pratique.



C.I.P.L.A.

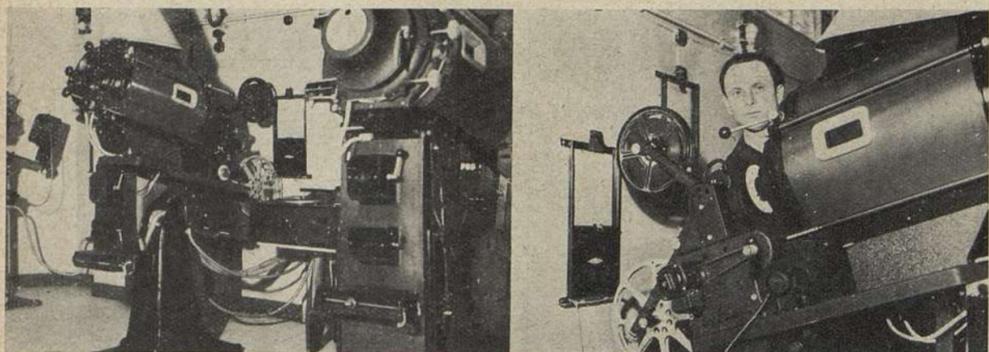
101, Rue de Prony - PARIS (17^e)

Carnot 60-36

vous présente son Régulateur d'arc CIPLARC

Excessivement robuste
Entretien absolument nul
Montage extrêmement facile





LA CABINE
DU « CINEAC-TERNES »

A droite, un des appareils
Standard 35 m/m

A gauche, l'appareil à arcs
16 m/m Oemichen
qui a effectué la projection
si réussie de la séance
de démonstration.

(Photo A.C.E.)

LE FORMAT RÉDUIT APPLIQUÉ A LA GRANDE EXPLOITATION

UNE PRÉSENTATION TRÈS RÉUSSIE SUR ECRAN NORMAL
AU "CINEAC-TERNES"

Le 13 mai a eu lieu une présentation remarquable des résultats obtenus actuellement par la projection de films de 16 m/m dans une grande salle d'exploitation standard normale. C'est le Service du Format réduit de l'Alliance Cinématographique Européenne qui a procédé à cette démonstration. Le théâtre cinématographique choisi était la salle « Cinéac Ternes », faubourg Saint-Honoré. Dans la cabine, un double poste Oemichen fut installé et le programme s'est développé sur le grand écran normal de la salle, qui mesure 4 m. 80 sur 5 m. 40.

La distance de projection dans cette salle est de 20 mètres. Les conditions dépassaient de beaucoup celles auxquelles est appelé à répondre le format réduit. Le projecteur était équipé avec une lampe à arc sous 40 ampères.

Cette projection fut assurée avec une réussite complète : la luminosité, la netteté de l'image, la qualité sonore étaient parfaitement satisfaisantes et sans l'avis donné avant le début de la séance, nul, sans doute, n'aurait soupçonné qu'il ne s'agissait pas de film de format normal.

Le programme comprenait deux documentaires A.C.E.-Ufa : *Essais de résistance*, et *La Cellophane*, ainsi que deux bobines du film *Ma Sœur de Lait*.

Il était absolument impossible de noter une différence de reproduction entre deux projections effectuées, l'une avec des films standard, l'autre avec des films en 16 mm.

Dans le vestibule du cinéma, une exposition des modèles principaux, disponibles

actuellement pour l'Exploitation en format réduit, étaient présentée aux invités: le 16 m/m Debric, le 16 m/m Oemichen, modèle à arc et à incandescence. Une visite à la cabine a permis aux spectateurs d'examiner comment le double poste de format réduit avait été ajouté à l'équipement normal de la salle. Trois salles Cinéac : « Ternes », « Gare Saint-Lazare » et « Gare Montparnasse » ont, depuis longtemps déjà, adopté cet équipement mixte, et dans ces salles, les Actualités mondiales de l'Alliance sont présentées en copies de 16 m/m : ce dont le public ne s'aperçoit pas le moins du monde.

M. Lotéal, directeur-administrateur de la Société Cinéac, est depuis longtemps convaincu des importantes perspectives qui s'ouvrent devant le format réduit.

Jusqu'alors, le format réduit était considéré comme ne pouvant convenir qu'aux très petites exploitations, aux clients amateurs, au cinéma publicitaire ou aux projections scolaires.

D'énormes progrès réalisés, tant au point de vue tirage que production sonore et matériel de projection, ont permis d'aborder l'exploitation de ce format dans de grandes salles.

On peut dire que le 16 m/m peut suffire aujourd'hui, non seulement à la petite exploitation, mais aussi à l'exploitation de moyenne importance.

Deux salles viennent de faire leur réouverture, les « Studios Obligado », avenue de la Grande-Armée, équipée en 16 mm, et passent régulièrement les programmes de format réduit de l'Alliance, y compris les *Actualités mondiales* en première semaine.

Ainsi ont été démontrées, devant une assistance qui comprenait dans une très grande proportion, des usagers du format réduit pour l'Exploitation moyenne et petite, les possibilités des équipements actuels. Le 16 mm. est donc indiscutablement sorti du domaine des expériences pour entrer dans celui de la moyenne exploitation.

Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts constants faits par l'A. C. E. dans tous les domaines de l'industrie cinématographique et constater l'appoint important qu'elle apporte dans le renouveau du Cinéma en France.

SOUFFLERIE TEMPÊTE

La plus efficace, conforme aux règlements, le plus grand nombre en service, la moins chère.

Avance Automatique REGULARC

Plus de 300 salles équipées, la meilleure avance adaptable instantanément sur toute lampe à arc.

Toutes Fournitures pour Cinémas

Lampes excitatrices pour tous lecteurs, en stock. Lampes amplis, films annonce, colle à film, tickets, punaises, tambours, courroies, etc., etc.

Revendeur officiel

CHARBONS LORRAINE

Miroirs E.V.B. la plus grande luminosité

ANTI-BUÉE pour viseur de projection

Atelier pour Réparations Mécanique et Electrique

Dépannage, Service Entretien

par spécialistes, Appareils mesures ultra moderne

Réparation de tous Hauts-Parleurs

Toutes Références sur demande

Etab^l R. PIQUET

9, Rue du Soleil, PARIS (20^e)

Téléphone : MÉNII 53-10

COMPTOIR GENERAL DU MATERIEL CINEMATOGRAPHIQUE

60, 62, Rue d'Hauteville, PARIS (10^e) — Tél. : TAI. 50-85

INSTALLATIONS COMPLÈTES
TRANSFORMATIONS "SEG 29" et "Ernemann II"
EN OBTURATEUR ARRIÈRE
RÉPARATIONS - MECANIQUE - SON
DEPANNAGE - ENTRETIEN

CGMC

— REDRESSEURS —
— LANTERNES AUTOMATIQUES —
— AMPLIS TOUTES PUISSANCES —
— LECTEURS ROTATIFS —
— TRANSFORMATEURS —

Fournitures Générales, Lampes, Colle à film, Charbons, Cellules Photos électriques

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

présente

L'Appareil RURAL JUNIOR transformé en 16 mm.

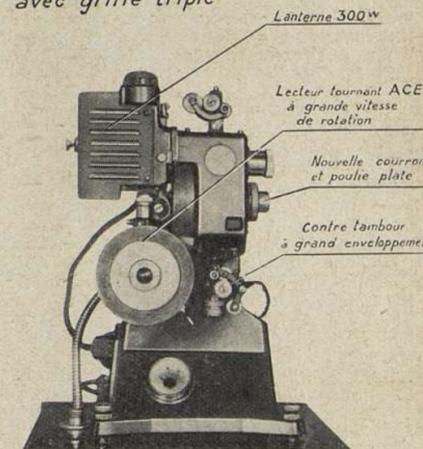
Transformation ACE en 16^{m/m}
de l'appareil "Junior"
avec griffe triple

Exploitants du FORMAT REDUIT n'attendez pas le dernier moment pour passer votre commande de transformation d'appareil, car la cadence de ces demandes est telle, en ce moment, que nous sommes obligés de numéroter les transformations, et ces transformations seront effectuées en tenant compte de la priorité des dates de commandes.

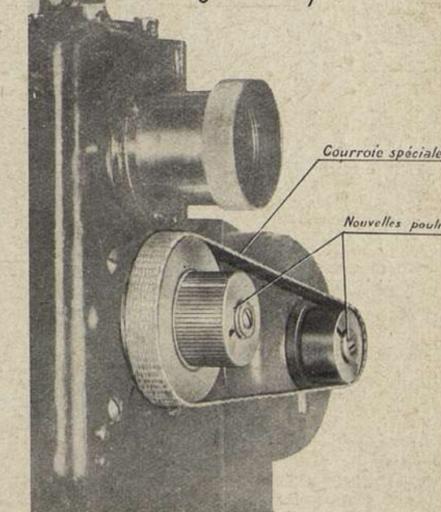
N'oubliez pas que cette transformation est un progrès considérable sur l'ancien fonctionnement de l'appareil « Rural-Junior », et que tout particulièrement le lecteur tournant à grande vitesse a fait l'objet d'une longue expérience et d'une très grande pratique des appareils de reproduction sonore.

Nous rappelons que cette transformation comprend :

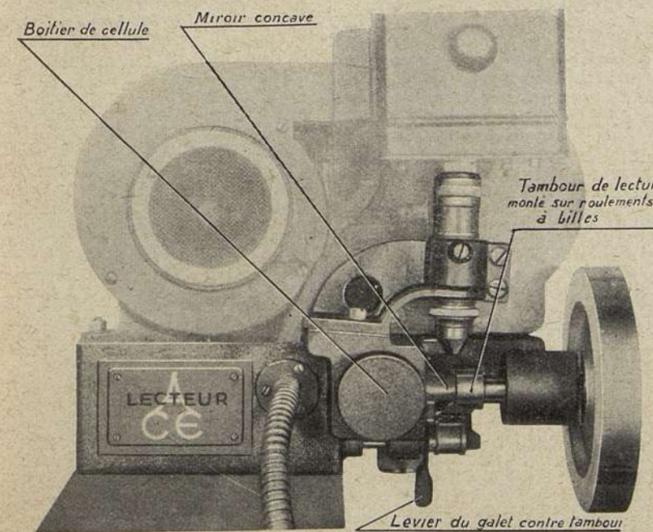
- 1° Changement des tambours dentés et rouleaux guides;
- 2° Changement de la came de descente;
Changement de la came de pénétration avec augmentation de la course de pénétration;
- 3° Changement des lèvres de chariot;
- 4° Changement des glissières fixe et mobile;
- 5° Changement du contre tambour inférieur, afin d'obtenir un plus grand enveloppement du tambour inférieur;
- 6° Changement de la griffe deux dents 17 m/m 5 par une griffe trois dents 16 m/m, à rappel positif.
- 7° Lanterne 300 watts.



Transformation ACE en 16^{m/m}
de l'appareil "Junior"
avec griffe triple



L'A.C.E.
présentera
prochainement
la
transformation
du
Super-
Rural



Pour toutes commandes et tous renseignements s'adresser
à l'Alliance Cinématographique Européenne
Service Format Réduit, 56, rue de Bassano, Paris (8^e).

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

LES NOUVEAUX FILMS

L'Empreinte du Dieu

Drame (A)
avec **Pierre Blanchar**
Annie Ducaux,
Jacques Dumesnil
Blanchette Brunoy
Ginette Leclerc et **Larquey**
LUX 2 h. 10

Origine : Française.
Production : Zama Films Productions.
Dialogues : Bernard Zimmer.
Auteur : Roman de Maxime Van Der Meersch (Prix Goncourt 1936).
Découpage : Louis d'Hée.
Dialogues : Charles Spaak.
Décors : Robert Gys.
Musique : Jane Bos.
Interprètes : Pierre Blanchar (Domitien Van Bergen), Annie Ducaux (Wilfrida Van Bergen), Jacques Dumesnil (Gomar), Blanchette Brunoy (Karelina), Pierre Larquey (Mosselman), Ginette Leclerc (Fanny), Arthur Devère, Hélène Manson, Maximilienne Marguerite Pierry.
Studios : Pathé-Francoeur et Gaumont-Villette.
Enregistrement : R. A. C.
Sortie et Exklusivité : Paris, 14 mai 41, au Normandie.

Puissant drame sentimental, conduit de façon très attachante, dont l'action se déroule dans le milieu pittoresque de la contrebande du tabac, à la frontière franco-belge, et dans l'intimité du foyer d'un ingénieur du port de Bruges. L'amour, la jalousie qui s'exaspère, la brutalité et la tendresse, et, pour finir, un sublime exemple d'indulgence et de pardon sont les éternels sentiments humains qui animent ce beau film, adapté du roman bien connu de Maxime Van der Meersch qui obtint le Prix Goncourt en 1936.

Il faut louer la réalisation qui a su rendre de façon si vivante l'atmosphère typique de l'œuvre de Van der Meersch, et les magnifiques photographies d'extérieurs de la côte flamande, avec ses dunes, ses landes, ses moulins, et de la vieille cité de Bruges et de ses canaux.

L'interprétation est remarquable : En plus de Pierre Blanchar et d'Annie Ducaux dont l'éloge n'est plus à faire, nous trouvons Jacques Dumesnil, étonnant de vérité dans son rôle du cabaretier-contrebandier, Blanchette Brunoy, émouvante Karelina, Ginette Leclerc, odieuse à souhait, et enfin Pierre Larquey qui a fait là l'une de ses meilleures compositions.

Wilfrida et Karelina sont sœurs de lait. La première a épousé Van Bergen, ingénieur au port de Bruges; la seconde,

Le Joueur

Drame parlé en français (A)
avec **Pierre Blanchar**
et **Viviane Romance**
R.A.C. 105 min.

Origine : Allemande.
Production : Lola Kreutzberg 1938.
Réalisation : G. Lamprecht.
Auteur : Dostoïewski.
Dialogues : Bernard Zimmer.
Interprètes : Pierre Blanchar (Alexis), Viviane Romance (Blanche), Suzet Maïs (Nina), Roger Karl (Général Kirilov), Berthe Bovy (La Générale), Marcel André, André Burgère.
Studios : Tobis, Berlin.
Reprise en exclusivité : Paris, le 10 avril 1941, à l'Olympia.

Une salle des boulevards vient de reprendre en exclusivité ce grand film dramatique tiré d'une nouvelle du romancier russe Dostoïewski, réalisé en Allemagne, voici trois ans, par le metteur en scène Gerhard Lamprecht.

Cette production, dont l'action se passe dans une ville d'eaux allemande, et à Paris, vers 1900, nous présente des personnages à l'âme compliquée qui se dupent, se volent, se tourmentent ou se tuent, sous l'empire des mobiles éternels : le jeu, l'argent et l'amour.

La réalisation, très artistique et somptueuse, a bien rendu l'atmosphère spéciale et curieuse dans laquelle se déroule ce drame.

De grands acteurs français avec Pierre Blanchar, Viviane Romance, Suzet Maïs, Roger Karl, animent cette œuvre originale et intéressante, au dialogue particulièrement brillant.

douce et sensible, vient de se marier avec Gomar, cabaretier et surtout contrebandier.

Dès le soir de ses noces, la brutalité de Gomar et les risques du métier de la fraude, se dévoilent à ses yeux. Son union mal assortie lui devient insupportable, et quand Gomar est arrêté, elle s'enfuit et est accueillie par Wilfrida.

Mais un jour vient où Van Bergen et Karelina oublient un moment la confiance que leur témoinne à tous deux Wilfrida. Celle-ci a l'indulgence de pardonner; Karelina s'enfuit; Wilfrida et son mari voyagent et oublient.

Mais un enfant est né, que Karelina a toujours caché; Gomar sorti de prison veut se venger. Il tue Bergen; lui-même, pourchassé, s'enlise dans les sables mouvants. Wilfrida, dans un beau geste de pardon, accueille Karelina et son enfant.

Volpone

Comédie bouffe d'époque (A)
avec **Harry Baur**, **Louis Jouvet**
et **Jacqueline Delubac**
U. F. P. C. 100 min.

Origine : Française.
Production : Ile de France Films (1940).
Réalisation : Maurice Tourneur.
Auteur : Pièce de Jules Romains.
Adaptation et dialogues : Jules Romains.
Chef opérateur : Armand Thirard.
Musique : Marcel Delannoy.
Interprètes : MM. Harry Baur (Volpone), Louis Jouvet (Mosca), Charles Dullin (Corbaccio), Alexandre Rignault (Léone), Jacqueline Delubac (Colomba), Marion Dorian (Canina).
Décors : Jean Périer, Gut et Barsacq.
Studios : Billancourt.
Enregistrement : Western Electric.
Sortie en exclusivité : Paris, 10 mai 1941, à Marivaux.

Film à très grande mise en scène, spectaculaire et très vivant. L'action se passe dans la brillante Venise du XVI^e siècle, avec un cadre nous offrant un grand luxe d'intérieurs de palais vénitiens, de costumes magnifiques, des défilés et des cortèges, des chants et des danses et l'évocation du Carnaval. Le sujet appartient à la grosse comédie : c'est un thème familier au théâtre depuis le Moyen Age : le faux moribond qui s'amuse à tourmenter ses futurs héritiers et les bafoue en leur promettant son héritage. La soif de l'or montre la bassesse des caractères.

« Volpone » est très bien joué par une équipe d'acteurs au talent supérieur : avec en tête Harry Baur et Louis Jouvet, bien entourés par Charles Dullin, Ledoux et les charmantes Jacqueline Delubac et Marion Dorian. Tous ces éléments sont pour le film des promesses de grand succès.

Volpone, marchand à Venise, d'origine syrienne, est avare, astucieux et trompeur. Il imagine de se faire passer pour mourant afin de se moquer de ses amis et parasites, et de recevoir des cadeaux de leur part. L'usurier Corbaccio déshérite son fils pour lui; le marchand Corvino lui livre sa propre femme, dont pourtant il est terriblement jaloux, la charmante Colomba; à la courtisane Canina, il promet le mariage...

C'est l'inquiétant Mosca, son confident qui lui souffle ces mensonges et ces ruses. Mais Volpone est finalement trompé par ce trompeur plus fin que

La Chair est faible

Drame sentimental
parlé en allemand (A)
(sortira doublé)
avec **Marianne Hoppe**
Carl-Ludwig Diehl, **Paul Hartmann**
A. C. E. 100 min.

Origine : Allemande.
Production : Terra.
Réalisation : Gustav Gründgens.
Auteur : Roman de Theodor Fontane : « Effi Briest ».
Interprètes : Marianne Hoppe (Effi Briest), Karl-Ludwig Diehl (Baron von Instetten), Paul Hartmann (Commandant von Crampas), Paul Bildl (Von Briest), Käthe Haack (Louise von Briest).
Sortie en exclusivité : Paris, 6 mai 1941, au « Colisée ».

Belle histoire d'amour, très prenante et bien racontée, qui nous dépeint la vie d'une femme de la société à la fin du siècle dernier : son enfance insouciance, son mariage, puis le faux-pas, et la fin dramatique qu'exigent les convenances et « l'honneur ». L'atmosphère des années 1890 est très joliment évoquée particulièrement par les scènes comme la soirée mondaine chez le vieux pharmacien et la représentation de théâtre d'amateurs.

Le film comporte de très beaux extérieurs; à signaler l'excellente interprétation avec en tête Marianne Hoppe, dont le jeu discret est très expressif. Une attachante musique d'accompagnement souligne l'émotion qui se dégage de cette aventure romanesque.

M. von Briest, propriétaire terrien, se hâte de marier sa fille, Effi, encore presque enfant, avec un fonctionnaire plus âgé qu'elle, le baron von Instetten. Celui-ci, très attaché à sa charge, ne s'occupe guère de sa jeune femme, que ne peuvent suffisamment distraire les attentions charmantes d'un vieux pharmacien, le Dr Alonzo.

La tentation du péché se présente sous les traits du comte von Crampas... Effi n'accorda que quelques rendez-vous, et le secret, longtemps gardé, se découvre, par hasard, cinq ans plus tard. Duel, séparation d'Effi et de sa fille, divorce... Voilà brisées les deux vies d'Effi et d'Instetten.

Celui-ci, parfois, en vieillissant, se demande s'il n'a pas cédé trop facilement au jugement et aux exigences du monde...

lui. Ayant poussé la farce jusqu'à la constatation du décès et la lecture du testament par un juge; Mosca dépouille froidement Volpone et le chasse de sa propre maison...

LES NOUVEAUX FILMS

(G) : Films visibles par tous.
(A) : Pour adultes seulement.

L'Acrobate

Grand film gai (G)
avec **Fernandel**
Jean Tissier, **Thérèse Dorny**.
C.C.F.C. 85 min.

Origine : Française.
Production : Harispuru.
Réalisation : Jean Boyer.
Scénario : Jean Guilton.
Adaptation et dialogues : Yves Mirande.
Chef opérateur : Armenise.
Décors : Guy de Gastyne.
Interprètes : Fernandel (Ernest Sauce), Jean Tissier (Le Journaliste), Thérèse Dorny (Pauline), Carpentier (Le dîneur), Gaby Wagner (L'Infirmière), Charles Dechamps (Le Comte), Brochard (Le Commissaire de Police), Paullette Berber (La Comtesse), Lucien Callamand (Le Dr de la Clinique), Fernand Flammant (L'Infirmier), Pierre Labry (Le Patron du Restaurant), Amato et les Frères Zengano.
Studios : La Victorine, Nice.
Présentation corporative : Paris, 6 mai 1941, au « Biarritz ».

Comédie pleine d'entrain, de drôlerie et de mouvement. L'excellent acteur Fernandel, favori du public, en est le centre : il interprète un rôle à transformations avec toutes les ressources de son talent si varié et très souple. On le voit en maître d'hôtel dans un restaurant de luxe, en fou, pensionnaire de l'Infirmier spécial du Dépôt et finalement en acrobate au Cirque Médrano. Jean Tissier, en journaliste fantaisiste, Thérèse Dorny, Gaby Wagner, Carpentier, Brochard, sont ses excellents partenaires.

Ernest Sauce, maître d'hôtel au Cochon d'Argent, a prêté de l'argent à son patron, mordu par la coûteuse passion des courses; il a affaire, un soir, à un client « amnésique ». Pour ne pas être frustré du montant du repas de ce dîneur « irresponsable », il le conduit au Commissariat, et pour ne pas le perdre de vue, il se fait lui-même envoyer à l'Infirmier spécial du Dépôt, en simulant l'amnésie.

A travers de nombreuses péripéties, Sauce quitte l'Infirmier, puis y est ramené. Il en échappe enfin, « reconnu » par des frères voltigeurs virtuoses du trapeze volant au Cirque Médrano! Grâce à l'amour de sa maîtresse qu'il voulait quitter, il est enfin retrouvé, reconnu par son patron et arraché à l'emploi dangereux de haute voltige! Même son client paie le fameux dîner à crédit. Sauce va devenir patron du Cochon d'Argent.

L'École des Amoureux

Comédie sentimentale
doublée (A)
avec **Louise Ullrich**, **Victor Staal** et **Johannes Heesters**
A. C. E. 90 min.

Origine : Allemande.
Production : Ufa.
Réalisation : K. G. Külb.
Scénario : K. G. Külb.
Interprètes : Louise Ullrich (La Secrétaire), Victor Staal (L'auteur), Johannes Heesters (Le Ténor), Hans Branswelter (L'Éditeur), Walter Liek (L'Employé de l'Éditeur), Trude Haefelin (L'Amie de la Secrétaire).
Sortie en exclusivité : Paris, 14 mai 1941 au « Paramount ».

Agréable fantaisie sentimentale, qui met aux prises une jeune fille avec deux prétendants. L'intrigue se développe et s'achève au milieu de beaux paysages de la haute montagne, avec l'animation joyeuse des sports d'hiver, des ascensions, et dans l'intimité d'un petit refuge sur le glacier. De la bonne humeur, des réparties drôles et des gags amusants, agrémentent le film.

Une jeune secrétaire partage son temps entre deux jeunes patrons : celui du matin est romancier et celui de l'après-midi est ténor « de charme ». Tous deux soudain songent au mariage. Le célibat leur pèse; leur feuille d'impôt est lourde surtaxée. La grâce gentille, l'égalité d'humeur et la jeunesse gaie de leur collaboratrice agissent sur eux d'abord inconsciemment. Quand ils s'aperçoivent qu'ils sont un peu amoureux d'elle, chacun d'eux, de son côté, lui demande de l'épouser.

La jeune fille, qui veut se donner le temps de réfléchir, se rend dans une station de sports d'hiver, en vacances. Les deux amoureux viennent la retrouver. Tous deux font alors connaissance. L'intrigue se poursuit dans ce joli cadre. Serrée de près, la jeune fille disparaît... On la retrouve dans un refuge près des sommets. Les deux prétendants vont l'y rejoindre. Avec bonne humeur le perdant félicite l'heureux vainqueur.

PARIS INCONNU

M. Merky nous fait savoir qu'il est le seul réalisateur du documentaire *Paris Inconnu*, dont nous avons donné le compte rendu dans le numéro du *Film* du 12 avril. La Société « Le Film éducatif », à qui avait été attribuée la réalisation de ce film en est le producteur.

Monsieur Coccinelle

Comédie satirique
avec **Pierre Larquey**
et **Pizani**
DISCINA 102 min.

Origine : Française.
Production : Les Films Coccinelle.
Réalisation : Bernard Deschamps.
Scénario original et dialogues : Bernard Deschamps.
Musique : Roger et Van Hoorebeke.
Chef opérateur : Arménise.
Décors : Boris Bilinsky.
Interprètes : Pierre Larquey (Monsieur Coccinelle), Pizani (Illusio), Jeanne Prouvost (Tante Aurore), Jane Lory (Madame Coccinelle), Bergeron (Monsieur Dulac), Perès (Brutus Dupont), Yvette Lucas (Hortense Dupont).
Studios : Neuilly. Son : Melodium.
Reprise en exclusivité : Paris, 7 mai 1941, au « Paramount ».

Cette comédie originale dépeint les réactions d'un village à l'annonce d'un deuil qui enrichira tout le monde, puis à la nouvelle de la résurrection de la fausse défunte.

Le film est traité dans un style de fantaisie, et par endroits, à la manière d'une féerie moderne. Ce mélange de réalisme et de poésie donne des effets comiques très réussis. C'est une œuvre intéressante et qui apporte au cinéma quelque chose de nouveau.

M. Coccinelle, français moyen, est passé du collège au régiment et du régiment au bureau. Sa vie est réglée et limitée par ses obligations purement matérielles et banales : lever, bureau, repas, conversations de café avec les mêmes partenaires... Sa vie s'écoule entre sa femme, d'esprit très étroit, et avare, et sa tante Aurore, qui, au contraire, vit dans le monde irréel de la poésie.

Elle connut jadis un grand amour, auquel sa famille l'oblige à renoncer : elle aimait un illusionniste, M. Illusio. Pour une Coccinelle, c'eût été une mésalliance! M. Illusio personnifie dans la vie terre-à-terre des personnages du film les aspirations vers la fantaisie, le rêve et la poésie.

Coccinelle a la nostalgie d'une autre vie, il songe à des voyages, à l'amour, il élève sous une cloche à melon un cèdre du Liban... Aurore est sujette à des syncopes. Elle reçoit une lettre d'Illusio, qui, de retour en France annonce qu'il vient l'enlever. Elle a une crise. Cette fois on la croit morte. Chacun prend ses dispositions en vue de l'enterrement. De l'héritage. Mais le lendemain, elle se réveille et Illusio l'emmène.

Michel-Ange

Grand film d'art
commenté en français (G)
TOBIS-DEGETO 90 min.

Origine : Suisse.
Production : Pandora Films, Zurich.
Réalisation : Curt Oertel.
Musique : Aloïs Melichar.
Prises de vues : H. Ringger.
Commentaires : Charles Spaak.
Sortie en exclusivité : Paris, 8 mai 1941, au « Triomphe ».

Peintre, sculpteur, architecte, ingénieur, poète, Michel-Ange est un des plus hauts génies de l'humanité et de tous les temps. Ses œuvres sont universellement connues et nul n'ignore ce nom qui, avec ceux de Léonard de Vinci, Raphaël, caractérise l'extraordinaire essor de l'art en Italie, au temps de la Renaissance.

Le film de Curt Oertel, pour retracer la vie de Michel-Ange, présente successivement ses divers ouvrages, les lieux où il a vécu, travaillé, souffert, créé. En même temps, au moyen de maquettes, ou de gravures, ou d'œuvres d'art diverses, le film fait connaître les principaux événements contemporains. C'est donc une revue générale du temps de la Renaissance que le film nous présente. Très habilement, le commentaire, fort bien fait, est prononcé par plusieurs speakers.

La qualité de la photographie est remarquable; la beauté des images multiplie l'intérêt des scènes. Les éclairages, malgré les difficultés inévitables de prises de vues effectuées dans des musées et dans des églises, mal disposées, assurément, pour un tel travail, sont bien dirigés et mettent en valeur les ensembles et les détails des statues et des peintures. Les changements d'angles de prises de vues donnent parfaitement l'impression des reliefs et des plans. Ce film est bien une réussite remarquable.

L'ÉTÉ AU GROENLAND

Documentaire (G)
TOBIS 13 min.

Origine : Allemande.
Réalisation : Walter Mimi.
L'été, au Groenland, dure trois mois, durant lesquels le soleil ne se couche pas. Dans un hameau d'esquimaux (30 habitants) tapi au fond d'un fjord rocheux et abrupt, le cinéaste nous fait assister à la vie des indigènes : construction de kayaks; pêche à laquelle les enfants s'exercent très tôt; chasse au phoque au harpon; utilisation des peaux et décoration de broderies faites par les femmes.

DEUILS

Nous apprenons avec regret la mort de M. François Marchal, l'un des vétérans de l'exploitation cinématographique. M. Marchal, qui est décédé le 8 mai, à l'âge de 66 ans, avait fait ses débuts dans l'exploitation en 1909, et était administrateur de l'Ancien Syndicat Français des Directeurs. Une longue maladie l'avait éloigné de la corporation depuis de nombreux mois.

Nous adressons nos sincères condoléances à son fils, M. Robert Marchal, directeur de la Location d'Éclair-Journal et à Mme Robert Marchal, directrice du Cinéma Saint-Ambroise.

Nous apprenons avec regret que M. Robert Sabatier attaché à la direction des Théâtres Gaumont depuis de nombreuses années, vient de décéder à la suite d'une longue maladie, âgé de 36 ans.

Nous présentons nos vives condoléances à Madame Sabatier et à la direction des Établissements Gaumont qui vient de perdre en lui un précieux collaborateur.

CINEMA NAPOLEON

M. Choulet, président du Conseil d'administration de la Société anonyme du Cinéma Napoléon, informe Messieurs les Distributeurs et tous les fournisseurs d'accessoires concernant la Cinématographie, qu'à dater du 4 avril 1941, M. Porrassé a cessé de faire partie du personnel de cet établissement.

M. Claude Moulins assure, depuis cette date, les fonctions de Directeur responsable.

D'autre part, M. Choulet fait connaître qu'il a délégué ses pouvoirs à Mme Mathieu, secrétaire du Conseil d'administration.

AU CINEMA DES FOLIES DRAMATIQUES

Nous apprenons que M. Tizon, l'ancien Directeur-Propriétaire du « Palace » de Vitry est devenu Président du Conseil d'Administration de la « Compagnie Commerciale Cinématographique ». MM. Robin et Marchand sont également administrateurs.

La direction et la programmation des « Folies-Dramatiques » ont été confiées à M. Chambry, bien connu depuis de longues années dans la Corporation.

CONCOURS DE VEDETTES

Dimanche 4 mai à 10 heures du matin, au cinéma « Le Français », notre confrère Vedettes, a offert à ses lecteurs un spectacle gratuit au cours duquel fut présentée une sélection du film Tobis, *Bel Ami*. A cette occasion, Vedettes présentait quelques-uns de ses « Espoirs de Vedettes ».

Un jury composé des personnalités les plus représentatives de la presse et des vedettes de la scène et de l'écran présentes à Paris, distribua les nombreux prix offerts par Tobis-Films et par notre confrère.

PETITES ANNONCES

Demandes et offres d'emploi : 3 fr. la ligne. — Achat et vente de matériel, de salles, annonces immobilières et de brevets : 9 fr. la ligne.

Dans les catégories ci-dessus, 12 lignes gratuites par an pour nos abonnés.

Annonces commerciales pour la vente de films : 50 fr. la ligne.

Pour les annonces domiciliées au journal, 1 fr. de supplément pour France et Empire Français; 3 fr. pour l'Étranger. Les petites annonces sont payables d'avance. L'administration du journal décline toute responsabilité quant à leur teneur.

DEMANDES D'EMPLOI

Opérateur projection, méc. élect. Brevet Radio, cherche emploi cinéma Paris.

Georges Vidor, 9, boulevard de Charonne, Paris (11°).

Ex-Directeur recherche gérance, aff. sérieuse, réf. et garanties.

Ecrire case n° 203 à la Revue.

ACHAT CINÉMA

Recherche cinéma moyenne exploitation. Aff. sérieuse.

Ecrire case n° 200 à la Revue.

ACHATS MATÉRIEL

Achète Camera Parvo L. Eymo.

Ecrire case n° 201 à la Revue.

Sommes acheteurs d'un chrono S. E. G. 31.

Ecrire avec prix au Comœdia-Poitiers (Vienne).

Achèterais projecteur Kalee et tête sonore Thomson et tout matériel cabine.

APPAREILS SONORES
"UNIVERSEL"
ÉQUIPEMENTS MATÉRIELS pour CABINES cinématographiques
70, Rue de l'Aqueduc PARIS (Xe)
Nord 26-61 CINEVERSEL

CESSIONS DE SALLES

CINEMA SELECT, à l'Île-Saint-Denis (Seine), 46, avenue Jean-Jaurès. Vente par M. Asselin à Mme Germaine Leroy, d'une promesse de vente consentie par M. Hachin (26 avril 41).

CINEMA à Marseille, 33, rue Saint-Vincent, vendu par M. Allègre à M. Bonetto (24 avril 41).

LE STUDIO à Saint-Etienne (Loire), 5, place de l'Hôtel-de-Ville, moitié indivise cédée par M. Grangeasse à M. Gonon (27 avril 41).

"LE FILM" paraît tous les deux Samedis

Prochain Numéro : **SAMEDI 6 JUIN**

Abonnements en zone occupée et non occupée, Afrique Française, Colonies par versement ordinaire au Compte Chèques postaux N° 702-66 Paris Un an : 125 francs

Ecrire directeur Folies-Dramatiques, 40, rue de Bondy, Paris.

VENTE MATÉRIEL

A vendre : occasion Poste cabine Etoile 35 m/m, à proj. lampe, ampli amér. 25 W.H.P. Jensen 18.000.

Cellules, tourne disques, courroies caoutchouc, amplis. Ecrire case n° 202 à la Revue.

DIVERS

Chauffage rapide et économique des salles par électro-générateurs d'air chaud sous pression, silencieux utilisant tous combustibles. Grande facilité d'installation. Intéresse seulement : Aube, Marne, Hte-Marne, Meuse, Vosges. Ne pas attendre hiver. Prévoir dès maintenant. Renseignements sur demande. Ecrire case n° 204 à la Revue.

Application des règlements de sécurité. Tous travaux d'aménagements et transformations sous la direction d'architectes spécialisés.

O. C. R. (Office de Constructions Rationnelles), 28, Bd Saint-Denis, Paris (Prov. 20-73).

Cherche association ou capitaux pour développer firme installée Paris, exploitant procédé sans concurrence intéressant le cinéma et la photo. Aff. de grand avenir. Ecrire case n° 205 à la Revue.

CINEMA à La Flèche (Sarthe), vendu par M. Demetz à Mlle Hamon (27 avril 41).

CINEMA-ATTRACTIONS à Morsang-sur-Orge (S.-et-O.), vendu par M. Talbot à M. Leconte (23 avril 41).

SPECTACLES CINÉMATOGRAPHIQUES à Rieux (Haute-Garonne), vendu par M. Durand à M. Jordy (3 mai 41).

MAILLOT-PALACE à Paris, 74, avenue de la Grande-Armée, vendu par Société Anonyme Maillot-Palace-Cinéma à Nouvelle Société Maillot-Palace (2 mai 41).

APOLLO au Boucau (Basses-Pyrénées), vendu par M. Berdier à M. Abel Viaud (30 avril 41).

CINEMA à Clichy-sous-Bois (S.-et-O.), 207, allée de Montfermeil, vendu par M. Talleux à M. Divet (2 mai 41).

SPECTACLES ARTISTIQUES ET CINÉMATOGRAPHIQUES à Sèvres (S.-et-O.), 4, rue de Ville-d'Avray, vendu par Sté Mondial-Cinéma à Mme Brouillet (3 mai 41).

VARIÉTÉS-CINEMA à Saint-Gilles (Gard), 13, rue de la République, vendu par M. Gardel à M. Marcel Julien (6 mai 41).

La SOCIÉTÉ DELAMBRE-CINEMA a loué à bail à Mlle Ginette Leclerc et à M. Lucien Gallas le fond de cinéma, dénommé « Delambre-Cinéma », 11, rue Delambre, à Paris. Publication régulière en a été faite au « Journal spécial des Sociétés Financières par actions », n° 44 du 26 mars 1941.

FAILLITE

SOCIÉTÉ DIANA-FILM à R. L., cap. 25.000, siège social 3, rue de Colisée, Paris (Jugement déclaratif de faillite en date du 24 avril 41).

FILMS NOUVEAUX PRÉSENTÉS A PARIS

11 au 25 mai 1941

1 FILM FRANÇAIS

L'Empreinte du Dieu (Lux), le 16 mai au Normandie.

3 FILMS DOUBLES

L'Ecole des Amoureux (A. C. E.), le 14 mai, au Paramount.

Une Femme sans passé (Tobis), le 16 mai à l'Olympia.

Grandison le Félou (Tobis), le 21 mai au Max-Linder.

1 VERSION ORIGINALE

Les Joyeux Locataires (Tobis), le 21 mai, au Biarritz.

PROGRAMMES DES CINÉMAS DE PARIS

Semaine du 21 au 27 mai 1941

Aubert-Palace : *L'Enfer des Anges*.

Balzac : *L'Enfer des Anges*.

Biarritz : *Les Joyeux Locataires* (v. o.) 8^e sem.)

César : *L'Embuscade* (3^e sem.)

Champs-Élysées : *Trois Valses* (7^e semaine).

Ciné-Opéra : *Un Amour en l'air* (double).

Colisée : *La Chair est faible* (v. o.) (3^e semaine).

Folies-Dramatiques : *Chéri-Bibi*.

Helder : *Battement de Cœur* (10^e s.)

Gaumont-Palace : *M. Cocinelle*.

Le Français : *Bel Ami* (6^e sem.)

La Royale : *Le Juif Süss* (double).

Lord-Byron : *Grandison le Félou* (v. o.) (4^e sem.)

Madeleine : *La Fille du Puisatier* (5^e semaine).

Marbeuf : *Orage*.

Marivaux : *Volpone* (3^e sem.)

Max-Linder : *Grandison le Félou* (double).

Moulin-Rouge : *Les Nouveaux Riches*.

Normandie : *L'Empreinte du Dieu* (2^e sem.)

Olympia : *Une Femme sans passé* (double).

Paramount : *L'Ecole des Amoureux* (double).

Portiques : *Sans lendemain*.

Studio Parnasse : *Le Bonheur*.

Studio 28 : *Un Grand Amour de Beethoven*.

Triomphe : *Michel Ange, la Vie d'un Titan* (3^e sem.)

VENTE ACHAT CINEMAS

AGENCE GÉNÉRALE DU SPECTACLE

112, boul. Rochechouart. MONTmartre 86-66

L.T.C.

SAINT-CLOUD

LABORATOIRES LES PLUS MODERNES

19, AV. DES PRÉS SAINT-CLOUD

M O L . 5 5 - 5 6

Le Juif Süss

Succès triomphal

Des chiffres!

ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE

MARSEILLE	PATHÉ-PALACE	1 ^{ère} semaine	240.000 Frs
	"	2 ^e semaine	200.000 -
LYON	SCALA	1 ^{ère} semaine	100.000 -
	"	2 ^e semaine	113.000 -
TOULOUSE	Le record détenu par "Le Maître de Poste" avec 110 000 frs est donc battu		190.000 -
	VARIÉTÉS (2 semaines d'exclusivité)	1 ^{ère} semaine	71.000 -
VICHY	ROYAL (510 places)	Record!	

RECORD!



AVEC

44.055

ENTRÉES



DANS LA SEMAINE

LE GAUMONT-PALACE

bat tous les records de recettes depuis son ouverture

AVEC



SANS LENDEMAIN

DISTRIBUÉ PAR LES FILMS ROGER RICHEBÉ
15, AVENUE VICTOR-EMMANUEL III — PARIS (VIII^e)